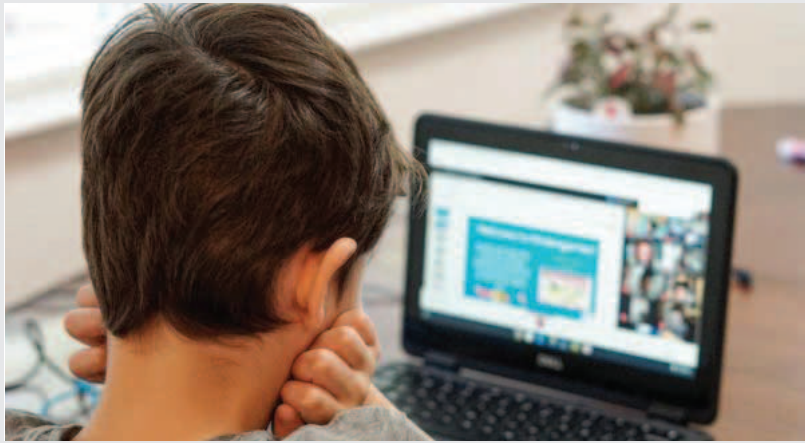




ÉCRANS, DROGUES, CONTENUS TOXIQUES **LE TRIPLE DANGER QUI GUETTE LES ÉLÈVES**

Page 2

LE JEUNE

N° 8302 MARDI 30 SEPTEMBRE 2025

EDUCATION

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

Les suppléants à la rescousse

Page 2

CINGLANTE RÉPLIQUE DU CHEF DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

ATTAF DÉMONTRE MAÏGA

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a réagi avec fermeté aux affabulations lancées contre l'Algérie par le Premier ministre de la junte au pouvoir au Mali, les qualifiant de dérives inacceptables.

Page 3



RELANCE INDUSTRIELLE

La mécanique, une option stratégique

Page 5

UN BUDGET POUR SOUTENIR LES PROJETS DES ÉTUDIANTS

L'université, locomotive économique

Page 6

CONNU SOUS LE NOM DE SCÈNE «RMIMEZ»

L'acteur Faouzi Saichi tire sa révérence

Page 9

POUR COMBLER
LE MANQUE DE
STRUCTURES
ADAPTÉES

Un centre pour
l'autisme d'ici fin
2025

POUR COMBLER le manque de structures adaptées, un Centre national de l'autisme a été annoncé pour fin 2025, tandis que la rentrée scolaire 2025-2026 se déroule avec de nouveaux équipements spécialisés et l'extension des classes intégrées pour les enfants en situation de handicap. C'est ce qu'a assuré hier le directeur général de la protection et la promotion des personnes handicapées au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mourad Ben Amzal.

« Le ministère a consacré un budget spécial pour équiper les écoles spécialisées. Des appareils adaptés à chaque type de handicap, moteur, visuel ou lié au spectre de l'autisme ont été fournis », a annoncé, Ben Amzal sur les ondes de la radio algérienne. Affirmant que « les enfants malvoyants bénéficient désormais de manuels scolaires en braille ».

Le secteur encadre aujourd'hui 239 institutions spécialisées et 19 annexes réparties sur le territoire. De nouvelles structures doivent encore ouvrir d'ici la fin de l'année. « La prise en charge de ces enfants n'est pas l'affaire du seul ministère de la Solidarité, elle implique aussi l'Education et la Formation professionnelle », a déclaré Ben Amzal.

L'intégration scolaire progresse. Le nombre de classes dédiées aux enfants présentant des handicaps mentaux ou lourds est passé, selon le même responsable, de 300 en 2011 à 1 422 cette année. Le but est d'atteindre 1 600 classes d'ici la fin de l'année scolaire grâce à l'ouverture de 200 sections supplémentaires.

Ben Amzal a annoncé l'ouverture avant fin 2025 d'un centre national de l'autisme. Cette structure aura pour mission d'élaborer des programmes pédagogiques adaptés, de former des encadrants spécialisés et de mener des recherches scientifiques.

Comme partout dans le monde, la prévalence du handicap est en hausse en Algérie. En cause, selon Amzal, les accidents de la route, certaines pathologies, des facteurs psychologiques, mais aussi de mauvaises habitudes, comme la prise de médicaments inadaptés pendant la grossesse. Une commission nationale de prévention du handicap, regroupant ministères et associations, a été créée pour agir en amont. Dernier point sensible, celui des accompagnants de vie scolaire. Leur rôle, indispensable à l'inclusion des enfants handicapés dans les classes ordinaires, n'a pas encore de cadre légal. « Nous travaillons avec l'éducation et la primature pour définir un statut clair », a indiqué le directeur. Une première promotion de 400 accompagnants a été formée en 2023 et déployée dans les établissements.

Aymen D.

ÉCRANS, DROGUES, CONTENUS TOXIQUES

Le triple danger qui guette les élèves

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a mis en garde, hier, contre un « triple danger » auquel sont exposés les élèves : l'usage excessif des écrans, l'accès à des contenus numériques non contrôlés et la consommation de drogues et de substances psychotropes.

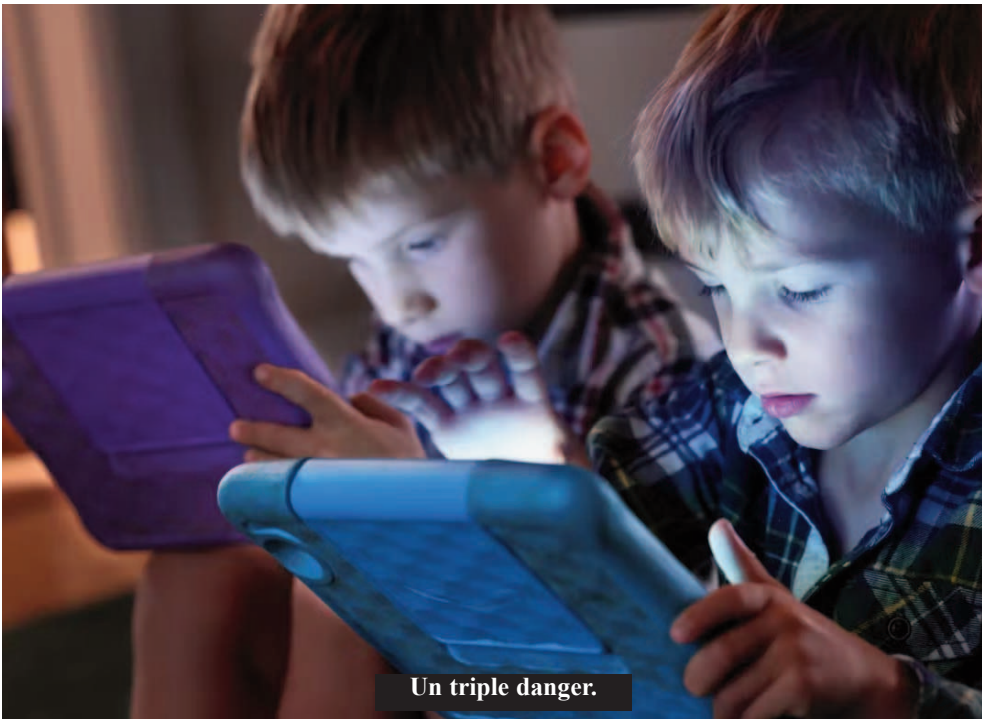
Intervenant lors du lancement de la première Journée nationale de la santé scolaire, organisée à la Grande Mosquée d'Alger, M. Saâdaoui a souligné que la consommation de drogues constitue « un danger rampant contre lequel il faut se dresser avec fermeté », révélant que certains élèves se sont volontairement présentés aux administrations de leurs établissements pour signaler la détention de psychotropes.

M. Saâdaoui a, à cet effet, insisté sur le rôle essentiel des parents, les appelant à suivre de près leurs enfants, contrôler régulièrement leurs cartables et accompagner la mission de la communauté éducative. Le ministre a rappelé, à cette occasion, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, considère que la construction de l'Algérie nouvelle passe avant tout par la formation d'un citoyen en bonne santé, instruit et porteur de savoir. Il a indiqué que le chef de l'État a érigé la santé et l'éducation en priorités nationales absolues, exprimant le souhait de voir la santé scolaire s'imposer comme un programme national permanent et une culture sociétale partagée.

M. Saâdaoui a insisté sur la responsabilité conjointe de l'école, des familles et de la société dans la protection des enfants contre ces menaces. Il a invité les parents à exercer un suivi rapproché de leurs enfants.

Le ministre a également appelé les enseignants, qualifiés de « piliers fondamentaux du système éducatif », à transmettre aux élèves les valeurs de la santé et à contribuer à l'ancrage de comportements responsables. Aux élèves eux-mêmes, il a adressé un message clair : faire du mode de vie sain une référence, aussi bien dans l'enceinte scolaire qu'en dehors.

Dans ce contexte, M. Saâdaoui a précisé que son département collabore étroitement avec le ministère de la Santé afin de définir des objectifs communs et d'intégrer durablement la



Un triple danger.

culture de la santé dans le milieu scolaire. Pour sa part, le ministre de la Santé, Mohammed Essedik Aït Messouedène, a présenté le bilan du programme national de santé scolaire, faisant état de 2 093 unités de dépistage et de suivi réparties à travers les wilayas, de la mobilisation de 7 176 professionnels de santé – médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, psychologues et orthophonistes – ainsi que de la prise en charge de 9 396 élèves pour dépistage et vaccination au cours de l'année écoulée.

M. Aït Messouedène a rappelé que l'école constitue aujourd'hui un espace stratégique pour l'apprentissage des comportements sains, permettant de protéger les enfants contre les maladies transmissibles et chroniques, principales causes de mortalité dans le

monde moderne. La première Journée nationale de la santé scolaire est appelée à devenir un cadre de mobilisation durable et multisectorielle, destiné à renforcer les actions de sensibilisation, de prévention, de suivi médical et d'accompagnement psychologique et social. Cette démarche vise à préparer une génération plus saine, plus innovante et pleinement impliquée dans le développement national.

En conclusion, le ministre de l'Éducation a réaffirmé l'importance d'une responsabilité partagée afin de protéger les enfants des trois menaces identifiées. « La santé scolaire doit devenir un levier essentiel de la réussite éducative et du développement national », a-t-il souligné.

Lynda Louifi

POSTES VACANTS

Les remplaçants à la rescousse

AFIN D'ASSURER la stabilité du système éducatif, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le lancement d'un vaste processus de recrutement d'enseignants remplaçants pour l'année scolaire 2025. Cette mesure vise à combler rapidement les postes laissés vacants par des absences prolongées, notamment pour congés de maternité ou de maladie, et à préserver la continuité des cours dans l'ensemble des établissements scolaires du pays.

Les absences de longue durée constituent un défi majeur pour les écoles, en particulier dans les matières fondamentales où l'encadrement doit rester stable. Pour éviter toute perturbation, les directions de l'éducation des différentes wilayas ont reçu des instructions claires, datées du 24 septembre, rappelant aux directeurs d'établissements et aux inspecteurs du primaire l'importance de mettre en place des dispositifs de remplacement rapides et efficaces.

Le recours aux enseignants remplaçants, recrutés à titre temporaire, s'inscrit dans une logique de continuité pédagogique. L'objectif affiché est de garantir le bon déroulement de l'année scolaire tout en protégeant les droits des enseignants absents.

Conformément aux directives ministérielles, le recrutement sera effectué dans les trois

cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) après vérification des qualifications et certificats des candidats, selon l'arrêté en vigueur.

Les chefs d'établissement ont l'obligation de transmettre les dossiers administratifs des enseignants absents, comprenant le contrat de travail, l'acte de naissance, la décision de nomination, le certificat médical justifiant l'absence, ainsi que la carte de sécurité sociale ou le numéro d'identification nationale. Ces documents sont intégrés dans la plateforme numérique nationale du ministère, garantissant un suivi centralisé, précis et transparent des mouvements du personnel. Le respect strict des délais de dépôt est considéré comme essentiel afin d'éviter tout retard dans le processus de remplacement.

Au-delà de la gestion ponctuelle des absences, cette démarche s'inscrit dans une réforme plus large de modernisation du secteur éducatif. Un recensement national des ressources humaines est actuellement en cours pour mettre à jour les statuts des enseignants et optimiser la planification des remplacements.

La centralisation et la numérisation des données permettent d'éviter les solutions improvisées qui, par le passé, ont freiné le démarrage des années scolaires. Cette nouvelle orga-

nisation se veut plus transparente et plus efficace, tout en s'appuyant sur des listes de réserve et des contrats temporaires pour répondre aux besoins urgents.

Le ministère insiste sur la double finalité de ce dispositif, celle d'assurer la continuité des cours et la stabilité pédagogique dans l'intérêt des élèves, tout en protégeant les droits des enseignants en congé, qu'il s'agisse de maternité ou de maladie.

En plaçant à la fois l'élève et l'enseignant au cœur de cette réforme, l'éducation nationale cherche à concilier la réussite scolaire avec le respect du parcours professionnel et social des personnels éducatifs.

Cette opération illustre la volonté des autorités de faire de la continuité pédagogique une priorité absolue. Elle s'inscrit dans une dynamique de réforme et de transparence, où la qualité de l'enseignement dépend étroitement d'une gestion administrative rigoureuse et modernisée.

En garantissant un encadrement pédagogique stable, le ministère de l'Éducation nationale confirme son engagement à renforcer l'efficacité et la résilience du système éducatif, condition indispensable à la réussite des élèves et à la consolidation de l'école publique.

Lynda L.

CINGLANTE RÉPLIQUE DU CHEF DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

Attaf démonte Maïga

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a réagi avec fermeté aux affabulations lancées contre l'Algérie par le Premier ministre de la junte au pouvoir au Mali, les qualifiant de dérives inacceptables.

« Les sommets de la bassesse, de la vulgarité et de la grossièreté atteints par ce faux poète, mais vrai putschiste, ne sont rien d'autres que du délire d'un soldat méprisable. Son verbiage de caniveau ne mérité pas plus que mépris et ne suscite que dégoût », a affirmé Ahmed Attaf, hier, lors de son discours devant l'assemblée générale de l'ONU.

« Pour la deuxième année consécutive, un putschiste malien se permet, depuis cette même tribune, de s'en prendre à l'Algérie », a rappelé Attaf, dénonçant ce qu'il a décrit comme « les sommets de l'arrogance, de la bassesse et de la vulgarité » atteints par M. Abdoulaye Maïga.

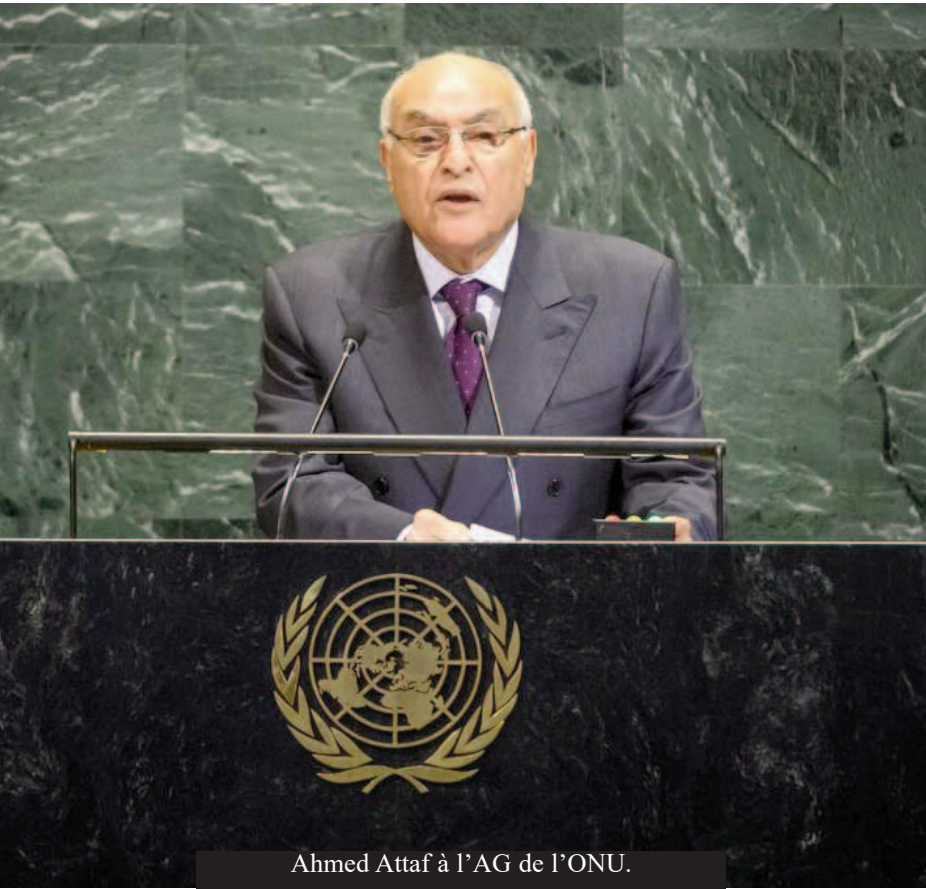
Le chef de la diplomatie algérienne a qualifié son homologue malien de « soldat grossier », dont « les divagations et la rhétorique de bas étage ne méritent que mépris et dédain ».

« Plutôt que d'exceller dans l'art d'accuser les autres de leurs propres échecs et de détourner l'attention de leurs fiascos, nous aurions espéré que ce soldat insignifiant et ses semblables s'illustrent dans des domaines plus nobles et plus utiles à leur pays. »

Le ministre d'Etat a ainsi rappelé les véritables priorités pour le Mali sont la restauration de la sécurité et de la stabilité, l'amélioration des conditions de vie de la population malienne et la mise en place d'une gouvernance digne de son histoire. Une gouvernance, selon lui, « fondée sur la compétence, la probité et la fidélité ».

Ahmed Attaf a souligné que « le Mali mérite mieux que ces putschistes conspirateurs », estimant que l'Algérie ne réduira jamais ses rapports avec ce pays frère à « une clique assoiffée de pouvoir et aveuglée par la domination de son propre peuple ».

Enfin, il a tenu à réaffirmer qu'Alger maintient sa main tendue au peuple malien. « L'Algérie maintiendra ses efforts constants, son réservoir de patience reste inépuisable, afin de préserver les liens



Ahmed Attaf à l'AG de l'ONU.

indéfectibles qui l'unissent au peuple malien, en dépit des manœuvres conjoncturelles de ceux qui cherchent à les affaiblir », a-t-il ajouté.

Il convient de signaler que le putschiste Maïga s'en est pris à l'Algérie suite à l'affaire du drone malien abattu en territoire algérien dans la nuit du 31 mars au 1er avril dernier. Cette agression contre l'Algérie a constitué le leitmotiv de Maïga dans sa diatribe anti-algérienne à l'AG de l'ONU. Ce dernier a oublié que le drone abattu est le troisième du genre détecté par les radars de l'armée algérienne qui a violé l'espace aérien algérien. Les deux premiers n'ont pas été abattu, le dernier par

contre, l'a été après la deuxième incursion au-dessus du territoire algérien parce qu'il était en posture d'attaque au missile. En dépit des allégations de la junte de Bamako et sa gesticulation fantasque, l'affaire aurait pu être un simple incident si ce n'était le tapage médiatique et les démonstrations de forces à la Don Quichotte, déployés par Assimi Goïta et sa clique putschiste sous les instigations du Makhzen et son alter égo israélien.

Par ailleurs, M. Attaf a évoqué la question palestinienne en rappelant que cette cause est inscrite de manière permanente à l'agenda onusien et dont l'âge égale celui de l'ONU. Le fondement juridique de cette

cause, a-t-il souligné, est profondément enraciné dans les principes de la Charte. Il a rappelé que l'histoire de la question palestinienne est consignée dans plus de 1 000 résolutions confirmant ses droits et sa légitimité, avec plus de 900 adoptées par l'Assemblée générale et près de 100 par le Conseil de sécurité.

Selon lui, cette cause fait aujourd'hui face au « plus grand danger de son histoire », celui de son effacement pur et simple à travers l'annexion des terres, le déplacement de la population, l'asphyxie des institutions légitimes qui l'incarnent, et la destruction du consensus autour de la solution à deux États.

« La menace ne se limite plus aux frontières palestiniennes, puisque l'occupation israélienne affiche désormais ouvertement son intention de relancer ce qu'elle appelle le projet du Grand Israël », a averti M. Attaf.

Enfin, il a réaffirmé la nécessité urgente de préserver les fondements de la solution à deux États et d'accélérer l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain dans les frontières de 1967, avec pour capitale Al-Qods Echarif, comme seule solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien.

Le chef de la diplomatie algérienne a évoqué dans son discours la question sahraouie, rappelant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Selon Attaf, cela fait 62 ans que la question sahraouie a été inscrite par l'AG dans la liste des territoires dont leurs peuples revendiquent leur indépendance. C'est encore voilà 50 ans que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 377, qui est la première résolution sur la question sahraouie. Et cela fait 34 ans que la Mission onusienne chargée de préparer un référendum d'autodétermination a été déployée sur ce territoire. « Le temps peut retarder le droit, mais ne l'annule pas », a ajouté M. Attaf.

Nassim Mecheri

NASRI REÇOIT L'AMBASSADEUR DU VIETNAM À ALGER

Un nouveau souffle pour la coopération

LE PRÉSIDENT du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, a reçu hier, au siège de l'institution, l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie, Tran Quoc Khanh. Cette visite de courtoisie a donné lieu à des échanges sur l'état des relations bilatérales et sur les principaux dossiers internationaux, a indiqué le Conseil dans un communiqué.

Dès l'entame de l'entretien, M. Nasri a adressé ses condoléances « au peuple vietnamien » à travers son ambassadeur, à la suite du passage du typhon Bua Loi qui a frappé, avant-hier soir, le Vietnam. Il a exprimé « le soutien moral de l'Algérie à ce pays ami » et souligné la disponibilité d'Alger à « apporter toute aide nécessaire », rappelant que cette épreuve est intervenue au lendemain de la célébration du 80^e anniversaire de l'indépendance vietnamienne.

Dans la même veine, le président du Conseil de la Nation a formulé ses vœux de progrès et de prospérité au Vietnam, soulignant que cette célébration historique symbolise la résistance et la volonté d'un grand peuple, qui a écrit, grâce à ses sacrifices, des pages lumineuses dans l'histoire

de la liberté et de la libération. Il a cité, notamment, « l'épopée de Dien Bien Phu » comme source d'inspiration pour les peuples colonisés. Abordant les relations bilatérales, il a mis l'accent sur leur profondeur historique, héritée du combat commun contre le colonialisme français, et rappelé que cette solidarité s'était traduite par la signature de « plus de soixante accords de coopération » dans les domaines politique, économique, culturel et éducatif. Ces accords, a-t-il ajouté, doivent être « réactivés et actualisés », en attendant la conclusion de « vingt nouveaux accords en cours de préparation ».

Sur le plan politique, M. Nasri a mis en avant « la coordination permanente » entre Alger et Hanoï dans les instances internationales, évoquant les Nations unies, le Mouvement des non-alignés et le Groupe des 77 (G77) et la Chine. Il a, à cet égard, salué « la dynamique des consultations politiques » et rappelé la 12^e session de la commission mixte tenue à Hanoï en 2023, qui avait ouvert de « nouvelles perspectives de coopération économique et scientifique ». Le même responsable a déclaré que « ces perspectives sont confortées par

les nouvelles législations algériennes sur l'investissement et les activités minières, offrant des incitations attractives ».

Concernant la question palestinienne, le président du Conseil de la Nation a réaffirmé l'attachement indéfectible de l'Algérie aux droits inaliénables du peuple palestinien, soulignant son droit à un État indépendant et son adhésion pleine et entière à l'ONU. Il a également salué les positions de principe du Vietnam, qui plaide pour le respect de la légalité internationale et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. M. Nasri a par ailleurs fait ressortir la position constante de l'Algérie en faveur de la décolonisation en Afrique, en particulier « le droit du peuple sahraoui à la souveraineté ».

Il a aussi évoqué la situation au Sahel et en Libye, affirmant que « le retour à la légitimité constitutionnelle et le dialogue » représentent des conditions essentielles pour la stabilité et le développement.

De son côté, l'ambassadeur Tran Quoc Khanh a réitéré « la volonté de son pays d'élargir le champ de la coopération bilatérale » dans plusieurs secteurs, notamment l'énergie, l'agriculture, l'agroalimentaire,

les télécommunications et la culture. Il a indiqué que le Vietnam considère le marché algérien comme « une porte d'entrée prometteuse vers l'Afrique », tandis que son pays représente pour Alger « un point d'accès stratégique à l'Asie du Sud-Est ».

En outre, l'ambassadeur a salué les réformes entreprises récemment par le président Abdelmadjid Tebboune et a félicité l'Algérie pour son adhésion au Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Sur le plan international, il a réaffirmé le soutien de son pays à la légalité internationale et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

En conclusion, les deux parties ont convenu de renforcer « la coordination parlementaire » entre le Conseil de la Nation et l'Assemblée nationale du Vietnam, à travers l'activation des comités d'amitié et l'élargissement des échanges de visites et d'expertises. Elles ont également exprimé leur volonté d'intensifier la concertation dans les instances régionales et internationales, dans l'objectif de promouvoir « la paix, la solidarité et un ordre mondial plus équitable ».

Khalil Aouir

DENSIFICATION DU RÉSEAU ROUTIER

D'importants projets en cours à Médéa

CONSIDÉRÉ comme un vecteur de développement économique, le secteur des travaux publics, ayant un rôle vital dans les échanges commerciaux et le transport de voyageurs entre les différentes régions, était à l'ordre du jour d'une réunion de l'exécutif tenue sous la présidence du wali Djillali Doumi. Le suivi de la situation du projet de réalisation de la 4e Rcade reliant l'autoroute Est-Ouest à Bordj Bou Arréridj sur une longueur de 262 km à hauteur de Khemis Milana, traversant 5 wilayas, dont la wilaya de Médéa sur 113 km, a été le point focal de la réunion tenue jeudi dernier, a indiqué un communiqué de la wilaya.

L'Algérienne des autoroutes (ADA), qui chapeaute le projet, a donné un point de situation sur l'avancement des travaux concernant le tronçon traversant le territoire de la wilaya de Médéa dans le but de l'accélération du chantier en vue de sa mise en service dans les meilleurs délais, comme demandé par le wali.

Présentant les projets du secteur, à l'occasion de son passage à la radio locale, hier, le directeur des travaux publics, Mohamed Hellal, a déclaré que la wilaya de Médéa est située à la porte des Hauts-Plateaux et du Grand-Sud, elle est un point de transit commercial et un carrefour d'échanges économiques entre l'est et l'ouest du pays.

Enumérant les principaux projets du secteur, il précisera que la wilaya densifie son réseau routier dont la consistance est formée de 107 km d'autoroute, dont 16 échangeurs, de 766 km de routes nationales dont d'importants axes, notamment la RN1 et la RN8, principales pénétrantes. A cela s'ajoutent 729 km de Chemins de wilaya (CW) et 2714 km de chemins communaux, dont 243 ouvrages d'art.

En matière de projets à caractère stratégique, le même responsable fera état des projets d'autoroute Nord-Sud traversant la wilaya de Médéa vers le limite de la wilaya de Djelfa sur une longueur de 115 km, de la réalisation de la 4e Rcade reliant l'autoroute Est-Ouest à l'autoroute Nord-Sud reliant Khemis Meliana à Bordj Bou Arreridj sur 262 km, dont les travaux sont en cours.

Parmi les perspectives du secteur, le directeur des travaux publics citera l'achèvement du dédoublement de la RN18 entre Berrouaghia à la limite de la wilaya de Bouira, dont la livraison du tronçon reliant Sidi Naamane à Béni-Slimane sur 23 km est prévue au cours de l'année en cours.

D'autres projets sont également retenus dans le programme du secteur, à savoir l'étude du dédoublement de la RN8 et le renforcement de la RN62 sur 18,5 km, entre autres, alors que le projet de chemin de fer Chiffa-Ksar El Boukhari est en cours d'études.

Nabil B.

RENFORCEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT DU SUD

Logitrans investit 12 milliards de DA

Le Groupe public de transport terrestre de marchandises et logistique (Logitrans) prévoit d'acquérir 400 nouvelles remorques, camions et citernes destinés à l'approvisionnement des régions du Grand Sud. Cet investissement, estimé à 12 milliards de dinars, vise à consolider les capacités logistiques nationales et à garantir aussi un ravitaillement régulier en carburant vers les wilayas les plus éloignées.



Les capacités logistiques consolidées.

L'annonce a été faite hier par le PDG du groupe, Salah Salhi, à la suite d'une réunion avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Said Sayoud, après la signature d'un accord avec la société Naftal pour sécuriser les opérations d'approvisionnement vers le Sud.

M. Salhi a précisé que « nos camions parcourent plus de 1 400 kilomètres par jour » pour approvisionner des wilayas comme Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Adrar ou Tindouf. « Une cellule de veille permanente a d'ailleurs été mise en place afin de suivre ces opérations et d'en assurer la réussite », a-t-il indiqué, lors de son intervention à la radio nationale. Issue de la Société nationale de transport terrestre (SNTR), créée en 1967, Logitrans couvre aujourd'hui une large partie du territoire national depuis 2016. L'entreprise accompagne accompagné plusieurs projets d'envergure, tels que celui de « Baladna » ou celui de la ligne ferroviaire reliant Gara Djebilet à Tindouf et Béchar, longue de plus de 950 km. Selon son PDG, le financement nécessaire à ces projets est d'ores et déjà assu-

ré.

En parallèle, Logitrans a été désignée pour gérer le poste frontalier de Tindouf, après la signature d'une convention avec la wilaya à la mi-septembre. La société sera responsable de la maintenance des infrastructures, ainsi que de la gestion des services liés à l'assainissement, au gaz, à l'électricité, à l'eau et aux espaces verts.

Ce poste est considéré comme une porte stratégique vers la Mauritanie et d'autres pays africains, dont le Sénégal, selon les explications du même responsable.

En 2025, Logitrans a déjà effectué plus de 100 opérations de fret à destination de la Mauritanie et de la Tunisie, et ambitionne de jouer un rôle central dans le commerce intra-africain, ambition mise en avant lors de sa participation au Salon commercial intra-africain (IATF 2025). Le groupe exploite actuellement une flotte de 1 300 remorques propres et 2 450 louées, ainsi que celles de ses filiales, composées de 370 remorques privées et 1 902 louées. Cette capacité lui permet d'assurer une couverture nationale complète. En 2024,

Logitrans a transporté plus de 5 millions de tonnes de marchandises, contre 4 millions en 2023. Son chiffre d'affaires devrait atteindre 10,5 milliards de dinars fin 2025, contre 9,2 milliards l'année précédente.

Depuis sa création, le groupe a investi plus de 8 milliards de dinars dans l'acquisition de moyens de transport et 6 milliards dans les infrastructures, avec la mise en place d'unités de maintenance et d'activités contractuelles. Ces projets devraient favoriser le recrutement et la formation de nouveaux chauffeurs, en vue de l'exploitation des nouvelles remorques, notamment dans les zones de Hassi Messaoud et de Béchar.

En outre, Logitrans poursuit la numérisation de ses services, en déployant un système de gestion électronique des documents (GED) et en menant des tests avec Naftal pour sécuriser numériquement le transport de carburant vers le Sud, grâce à un suivi digital des commandes et à la facturation. Ce dispositif devrait entrer en service prochainement, selon M. Salhi.

Rim Boukhari

ENERGIE

La société chinoise Jereh veut investir davantage en Algérie

LA SOCIÉTÉ chinoise Jereh Oil & Gas Engineering Corporation a exprimé au ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, son souhait de développer ses investissements en Algérie dans le cadre du partenariat qui la lie déjà à la société nationale des hydrocarbures Sonatrach.

C'est à l'occasion de l'audience qu'a accordée Arkab hier à une délégation de Jereh Oil & Gas Engineering Corporation conduite par son vice-président Jason Zhen Liu, que la perspective du développement des investissements a été abordée par les deux parties, au siège du ministère et en présence de nombreux cadres du secteur.

Les deux parties ont ainsi mis en avant les avantages qu'offre le potentiel algérien dans le secteur de l'énergie, notamment pétrolier et gazier, et le savoir-faire de l'entreprise chinoise en la matière.

Les opportunités d'investissement et de partenariat en Algérie ont donc été largement discutées entre le ministre et la délégation de Jereh, selon un communiqué du ministère. Ajoutant que les deux parties ont abordé «

l'état de la coopération entre la société chinoise et le groupe Sonatrach, ainsi que les projets en cours de réalisation par Jereh en Algérie dans les domaines de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction, du développement des gisements et du renforcement des capacités de traitement et de compression du gaz naturel produit », et ce, dans l'objectif d'améliorer l'efficacité de la production et d'accroître les capacités de traitement.

A cette occasion, Arkab a souligné l'importance de la coopération avec la société Jereh, compte tenu de ses capacités techniques et de ses technologies modernes dans le domaine de l'exploitation et du traitement des hydrocarbures. , appelant la société à renforcer sa présence en Algérie et à élargir ses investissements en intensifiant ses échanges avec le groupe Sonatrach et en participant aux prochains appels d'offres internationaux pour des projets d'exploration et de développement d'hydrocarbures.

De son côté, le vice-président de la société chinoise a exprimé le grand intérêt accordé par Jereh au marché algérien et à sa contribu-

tion au développement de l'industrie pétrolière et gazière en s'appuyant sur les dernières technologies. Il a également affirmé la disponibilité de la société à « élargir ses investissements compte tenu des relations privilégiées unissant les deux pays, notamment dans le secteur des hydrocarbures », a ajouté la même source.

Jereh Oil & Gas Engineering Corporation est une filiale détenue en totalité par le groupe chinois Jereh spécialisé dans la fabrication d'équipements et la fourniture de solutions intégrées dans le domaine du pétrole et du gaz.

Le groupe, dont le siège social se trouve à Yantai, dans la province du Shandong, a été fondé en 1999 et emploie plus de 9 000 travailleurs à travers plus de 70 pays. Il possède une large expérience en ingénierie, approvisionnement et construction, en traitement et compression du gaz naturel, dans la construction d'usines de liquéfaction et de compression et le développement d'infrastructures de pipelines.

Hamid B.

RELANCE INDUSTRIELLE

La mécanique, une option stratégique

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, poursuit la série de rencontres avec les groupes publics en consacrant sa troisième réunion au groupe AGM des industries mécaniques. La rencontre a réuni le PDG du groupe, les directeurs généraux des filiales ainsi que les cadres centraux du ministère.

Cette rencontre a permis de mettre en avant le rôle central des industries mécaniques dans l'appui aux secteurs industriels, logistiques et de services, puisqu'elles couvrent un large spectre d'activités, notamment dans le machinisme agricole, les engins de travaux publics, les équipements industriels et la sous-traitance. Ses nombreuses filiales, au nombre de trente-deux, opèrent dans des activités axées sur la production et la commercialisation de matériel mécanique. Le ministre a suivi une présentation sur la situation du groupe, ses projets et ses filiales, avant d'échanger avec les responsables sur les difficultés et les insuffisances que rencontre cette activité. Yahia Bachir a insisté sur l'importance d'une coordination constante avec son département pour anticiper les blocages et intervenir rapidement. Tout en saluant les efforts fournis, il a appelé à améliorer les performances, augmenter la capacité de production et développer des équipements et produits à la pointe de la technologie. « Les industries mécaniques constituent une pierre angulaire de l'économie nationale et participent activement à la croissance du PIB », a-t-il affirmé. Concernant les équipements agricoles, le ministre a mis en avant leur rôle direct dans le soutien au secteur agricole et la consolidation de la sécurité alimentaire. Il a exhorté le groupe à diversifier ses produits selon les besoins des agriculteurs et accélérer la production de tracteurs de grande puissance pour répondre à la demande croissante. Il a également encouragé le développement de partenariats, notamment avec les filiales spécialisées dans les équipements destinés au secteur des hydrocarbures. Le ministre a, par ailleurs, souligné le potentiel de la construction navale, appelant à renforcer cette filière et mettre en place rapidement un cadre réglementaire garantissant la conformité des navires pro-



Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir.

duits localement aux normes internationales, condition essentielle pour naviguer sur les eaux régionales et internationales. La rencontre a aussi mis l'accent sur l'accélération de la transition numérique au sein du groupe, en adéquation avec les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui plaide pour une numérisation accrue de la gestion publique et une meilleure transparence. Ces objectifs devront être atteints avant la fin de l'année, a soutenu Yahia Bachir. Dans ce sens, il y a lieu de rappeler que le chef de l'Etat a affirmé, vendredi dernier, que la numérisation devra être achevée à la fin de l'année en cours, sinon il prendra des « mesures radicales ». A ce propos, le même responsable a assuré qu'il suivra

personnellement la mise en œuvre des directives, étape par étape, appelant les cadres et les gestionnaires du groupe à redoubler d'efforts pour faire des industries mécaniques un véritable moteur de la relance industrielle et un contributeur majeur à l'économie nationale. Dans le cadre de cette série de rencontres, il convient de rappeler que le ministre a également présidé une réunion avec le groupe public des industries sidérurgiques (SNS), en présence du PDG, des directeurs des filiales et des cadres du ministère, durant laquelle l'état des lieux de la production a été présenté en sus des investissements en cours et des difficultés rencontrées, notamment les projets en suspens.

Rim Boukhari

MÉDICAMENTS

Levée des obstacles pour les pharmaciens débutants

LE MINISTRE de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a annoncé, hier, lors de sa visite dans la wilaya d'El Tarf, une série de mesures destinées à lever les obstacles bureaucratiques, à encourager l'installation de jeunes pharmaciens et renforcer l'investissement local dans la production de médicaments. En marge de sa visite, le ministre a fait savoir que le délai de l'agrément préalable pour les nouvelles entreprises pharmaceutiques a été prolongé. « Nous avons décidé de passer d'une année à deux années, une durée suffisante pour permettre à l'investisseur d'achever toutes les procédures administratives », a-t-il déclaré. Une mesure qui devrait, selon lui, offrir davantage de souplesse et inciter de nouveaux projets à voir le jour. Le ministre a également fait ressortir un autre point qui touche directement les jeunes diplômés. Il a annoncé la suppression de l'exigence de l'expérience professionnelle du pharmacien technicien dans le cadre de la création d'une entreprise pharmaceutique. Ce choix, a-t-il expliqué, ouvre des perspectives aux jeunes pharma-

ciens en matière d'emploi et réduit les difficultés des investisseurs dans leur quête d'un pharmacien qualifié. Une décision qui, d'après le même responsable, répond à une double nécessité, celle d'élargir le marché de l'emploi et d'alléger les contraintes pesant sur les promoteurs. Ces dispositifs, selon lui, permettront de stimuler l'investissement et de réduire les contraintes administratives et techniques rencontrées par les porteurs de projets. Il convient de noter que cette annonce a été faite lors de la visite du ministre dans la wilaya, qu'il a entamée par l'inspection des laboratoires Inpha-Médis. Sur place, il a assisté à une présentation des activités de l'entreprise avant de parcourir ses unités spécialisées dans la production de médicaments. Le laboratoire fabrique plus de 130 produits couvrant plusieurs domaines thérapeutiques, dont les maladies cardiovasculaires, le diabète, la psychiatrie et la neurologie, l'ophtalmologie ainsi que les affections respiratoires, a précisé le ministre. Selon la même source, le ministre a également constaté la mise en place d'une ligne

de production d'inhalateurs à poudre sèche (DPI), fabriqués pour la première fois en Algérie grâce à un procédé intégral de production. Cette innovation reflète, d'après la tutelle, l'engagement de l'entreprise en faveur du développement de solutions thérapeutiques avancées pour les maladies respiratoires. Le site dispose en outre d'un laboratoire de contrôle qualité animé par une cinquantaine d'experts, ce qui lui a permis d'obtenir plusieurs certifications internationales, toujours selon la même source. Par ailleurs, le ministère a rapporté que le ministre a visité l'usine Biocare afin d'évaluer les dégâts causés par l'incendie survenu récemment dans l'une de ses filiales, après avoir écouté une présentation technique détaillant l'ampleur des pertes. En conclusion de sa visite, il a supervisé la signature de trois contrats de sous-traitance avec des entreprises privées spécialisées dans l'industrie pharmaceutique, dans le but de garantir la continuité de la chaîne de production et de maintenir la régularité de l'approvisionnement du marché national, toujours selon les informations fournies par le ministère.

Khalil A.

L'APRÈS-IATF

La mise en œuvre des contrats

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le professeur Kamel Rezig, accompagné du président du Conseil algérien du renouveau économique (CREA), Kamel Moula, a présidé une réunion de coordination avec les opérateurs économiques ayant conclu des contrats d'exportation lors de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). L'événement a réuni des responsables du ministère et des représentants d'institutions, d'organismes et d'organisations professionnelles nationales concernés par la promotion des exportations.

Rezig a souligné que la quatrième édition de l'IATF n'était pas seulement un événement commercial, mais une plateforme de rencontres, de négociations et de partenariats ayant réalisé des résultats sans précédent, suite à la conclusion de contrats commerciaux et d'investissement dont l'Algérie détenait 23,6 % des parts, soit 11,4 milliards de dollars. Un résultat est dû aux efforts et au dynamisme des opérateurs économiques, à leur compétence et à leur capacité à pénétrer de nouveaux marchés avec confiance et compétence, selon Rezig.

Il a ajouté que cette participation ne représente pas seulement une valeur financière, mais plutôt un message fort indiquant que l'Algérie progresse sans relâche pour devenir un pôle d'échanges et d'intégration économiques majeur en Afrique, où les institutions nationales, tant publiques que privées, ont démontré leur compétitivité dans divers secteurs tels que l'agroalimentaire, la pharmaceutique, la mécanique et les matériaux de construction, ce qui leur a permis de gagner la confiance des partenaires africains et de signer des contrats concrets.

Au total, 34 entreprises ont conclu des contrats d'exportation lors du salon, en plus d'enregistrer des opportunités d'exportation pour 41 autres entreprises.

Le ministre a affirmé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné la nécessité d'accompagner les opérateurs économiques à toutes les étapes de la finalisation de leurs contrats en leur fournissant toutes les facilités et capacités étatiques nécessaires pour servir cette réussite. Dans ce contexte, le professeur Rezig a annoncé la création d'un comité de suivi permanent présidé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, qui comprend des représentants de divers départements ministériels, des institutions économiques et des organismes suivants : Industrie, Industrie pharmaceutique, Énergie, Mines et Énergies renouvelables, Agriculture, Développement rural et Pêche, Travaux publics et Infrastructures, Intérieur, Collectivités locales et Transports, Poste, Télécommunications, Économie de la connaissance, Startups et TPE, Finances et Douanes, Banques, le Conseil du renouveau économique, l'Association nationale des exportateurs et la Fédération algérienne des exportateurs.

Le ministre a expliqué que ce comité suivra et mettra en œuvre les contrats conclus, coordonnera les efforts entre les secteurs et éliminera les obstacles auxquels sont confrontés les exportateurs, assurant la mise en œuvre de ces accords sur le terrain et leur transformation en projets réels et en opportunités d'investissement au cours des années 2025 et 2026.

Hamid B.

L'ORDRE DES AVOCATS TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Halte aux dérives
médiatiques

L'ORDRE des avocats d'Alger a lancé un avertissement à ses membres concernant leurs interventions dans les médias et leur activité sur les réseaux sociaux.

Le bâtonnier Mohamed Baghdadi a rappelé que la profession est encadrée par des règles strictes de déontologie et que toute prise de parole publique doit s'inscrire dans le cadre légal et organisationnel fixé par l'Ordre.

Face à la recrudescence des apparitions d'avocats dans des débats télévisés, radiophoniques ou diffusés en ligne, souvent sur des thématiques éloignées de leur champ d'expertise, l'Ordre a jugé nécessaire de rappeler les principes fondamentaux. « L'avocat doit rester dans le strict cadre juridique qui est le sien », souligne le communiqué, soulignant que de tels comportements portent atteinte à la dignité de la profession et peuvent nuire au bon déroulement de la justice.

Le texte insiste sur la vocation de la profession, « l'exercice de la profession d'avocat repose sur un message noble et une mission sacrée, héritière de traditions ancrées et de règles strictes visant à préserver la dignité de la profession, à protéger les droits de la défense et à garantir le bon fonctionnement de la justice ».

L'Ordre précise que toute participation à un programme télévisé, radiophonique ou numérique, qu'il s'agisse de commenter une affaire judiciaire ou d'intervenir dans une émission spécialisée, doit être préalablement autorisée par le bâtonnier. De même, la délivrance de consultations juridiques via les médias ou les plateformes en ligne est formellement proscrite.

L'utilisation des réseaux sociaux à des fins de publicité ou de prospection est également interdite, car assimilée à des pratiques commerciales incompatibles avec la mission de l'avocat.

« Il a été malheureusement constaté que certains confrères participent à des débats médiatiques où ils abordent des questions sociales, politiques et autres, qui ne relèvent pas de leurs compétences professionnelles.

Ils le font sans disposer d'une habilitation officielle ou d'un mandat politique ou collectif qui justifierait leur intervention, ce qui constitue une pratique déplacée dans des domaines qui ne leur appartiennent pas », déplore encore le communiqué.

Baghdadi a enfin mis en garde contre toute dérive politique ou militante, rappelant que la réserve et l'intégrité doivent demeurer les fondements de l'exercice de la profession. L'Ordre prévient que des sanctions disciplinaires seront appliquées à l'encontre des contrevenants.

Sihem B.

6

NATIONALE

UN BUDGET POUR SOUTENIR LES ÉTUDIANTS

L'université, locomotive de l'émergence économique

À travers un dispositif inédit de financement, des milliers d'étudiants se voient offrir la possibilité de transformer leurs idées en projets concrets, plaçant l'innovation et l'entrepreneuriat au cœur de la formation, a annoncé, hier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Il a détaillé cette vision qui fait de l'université une véritable locomotive de la souveraineté nationale et un acteur économique de premier plan, au cœur de la stratégie nationale de développement.



Un dispositif inédit de financement.

M. Baddari a affirmé que le premier pilier de cette transformation repose sur le financement des initiatives étudiantes, précisant que « pour la première fois, les porteurs de projets innovants peuvent accéder à un soutien financier allant d'un à deux millions de dinars pour développer leurs prototypes. Pour les projets plus traditionnels de micro-entreprises, l'aide grimpe jusqu'à dix millions de dinars » sur les ondes de la Radio nationale.

Ce dispositif inédit traduit une volonté politique forte, celle de libérer l'énergie créative de la jeunesse. « L'université doit devenir un espace où naissent les solutions concrètes aux défis de demain, et où chaque étudiant a la possibilité de transformer une idée en réussite », a soutenu le ministre.

Cet appui s'inscrit dans un écosystème entrepreneurial déjà structuré autour de 117 centres de développement de l'entrepreneuriat. Le ministre a souligné que « c'est un réseau unique, même en comparaison avec certains pays développés. L'université algérienne a désormais les moyens de se positionner comme un vivier de start-ups et de spin-off ».

La grande nouveauté tient à la mission entrepreneuriale désormais confiée aux établissements d'enseignement supérieur. L'université n'est plus limitée à la transmission du savoir ou à la recherche académique, elle devient un acteur économique créateur de richesses. Le bilan dressé par le premier responsable du secteur traduit déjà cette réalité sur le terrain avec 480 entreprises « spin-off » lancées par des enseignants-chercheurs, 1 400 start-ups étudiantes, 2 800 micro-entreprises et plus de 3 400 brevets déposés. Ces résultats confirment ainsi que l'université algérienne devient une fabrique d'emplois et d'innovation, capable d'alimenter directement le tissu productif.

M. Baddari a tenu à préciser que cette orientation s'inscrit dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a consacré à l'enseignement supérieur pas

moins de 41 engagements lors de son premier mandat et trois axes stratégiques dans l'actuel. C'est dans ce cadre que le ministre souligne que l'université doit répondre aux grands défis du siècle, à l'instar de la sécurité alimentaire, énergétique et sanitaire, mais aussi émergence des industries de pointe. Soutenant que « toutes les indications démontrent que l'Algérie se dirige vers le statut de pays émergent à l'horizon 2027. Et la clé de cette transformation réside dans la recherche scientifique et sa valorisation ».

Pour réussir cette mutation, l'université doit aussi transformer ses méthodes pédagogiques.

Le recours à l'enseignement hybride, qui combine présentiel et formation à distance, figure parmi les priorités. Cette approche permet d'améliorer la qualité de l'apprentissage, de développer les compétences numériques et de rapprocher davantage les cursus des besoins du marché, si la priorité est donnée aux sciences et aux technologies, les sciences humaines et sociales occupent une place essentielle dans cette nouvelle architecture. Baddari assure qu'« elles sont indispensables pour comprendre la société, ses besoins et ses mutations, et pour accompagner les technologies émergentes ».

En outre, cette année, 24 nouvelles spécialités ont été ouvertes, mêlant humanités, intelligence artificielle et traitement de données. L'objectif étant de former des profils capables non seulement de maîtriser les outils numériques, mais aussi d'en évaluer l'impact social, éthique et culturel.

INVESTIR DANS LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

Le ministre résume sa vision en une formule « investir dans la science, c'est investir dans la souveraineté nationale ». L'université doit produire des solutions concrètes dans des secteurs stratégiques, en l'occurrence agriculture moderne, sécurité hydrique et alimentaire, transition énergétique, santé, intelligence artificielle et robotique.

Cette orientation rejoint les priorités nationales et internationales, dans un monde où la maîtrise de la connaissance devient le socle de l'indépendance politique et économique. Aujourd'hui, plus de 7 000 étudiants sont formés en intelligence artificielle. L'ambition est de diplômer 50 000 ingénieurs en informatique d'ici 2026. Mais la stratégie nationale ne se limite pas à l'excellence technique, elle inclut une dimension éthique.

La « moralisation de l'intelligence artificielle » vise à garantir la primauté de l'humain, de la justice et de la liberté face aux machines. De nouveaux modules en cybersécurité, logiciels libres et souveraineté numérique viennent compléter cette formation.

Dans les écoles supérieures de Sidi Abdallah, l'enseignement associe les hautes technologies et le patriotisme. Les étudiants suivent désormais deux années de cours consacrés à l'histoire nationale et à l'esprit citoyen, afin de former une génération compétente et consciente de son identité.

Au-delà de la performance économique, Baddari défend une vision globale, celle d'une université citoyenne, connectée à son environnement, créatrice d'emplois et de solutions pour la société, mais aussi ouverte aux défis mondiaux.

Il a ainsi déclaré : « L'université algérienne devient une université ancrée dans son époque, qui répond aux besoins de la nation, tout en contribuant à l'économie mondiale du savoir. »

Dès lors, l'université algérienne n'est plus en retrait de la société, elle en est désormais le moteur. Elle forme, innove, entreprend et produit des solutions concrètes aux défis nationaux.

Véritable projet de société, elle ne se réduit pas à des réformes académiques ou technologiques, il s'agit d'un choix stratégique de faire de l'université le cœur battant de la nation, d'investir dans l'avenir, de renforcer la souveraineté et donner à la jeunesse les moyens de construire un destin collectif.

Sihem Bounabi

APRÈS LE RÉTABLISSEMENT DES SANCTIONS DE L'ONU ET DE L'UE

Quelles options pour Téhéran ?

Les sanctions de l'ONU contre l'Iran sont rétablies depuis le 28 septembre, ravivant les tensions et les risques d'une nouvelle frappe israélienne. Téhéran menace de répondre et envisage un retrait du TNP, tandis que la diplomatie piétine face aux exigences divergentes.

La situation reste incertaine. Depuis le 28 septembre, les sanctions de l'ONU contre l'Iran ont été rétablies, faute d'accord lors des négociations de dernière chance avec les E3 (France, Royaume-Uni, Allemagne) sur son programme nucléaire. Ces derniers exigeaient la reprise de pourparlers indirects avec les États-Unis, un accès de l'AIEA à des sites sensibles et la sécurisation de l'uranium enrichi, mais Téhéran a rejeté ces conditions, rappelant ses ambassadeurs à Paris, Londres et Berlin. L'Union européenne a également décidé de rétablir plusieurs sanctions, comprenant notamment les interdictions de voyager pour certaines personnes, le gel des avoirs, les sanctions économiques et financières, y compris le gel des avoirs de la Banque centrale iranienne. Le président Massoud Pezeshkian a dénoncé une ingérence américaine ayant torpillé un accord préliminaire avec les Européens, promettant une réponse ferme, tandis que l'Iran conteste la légalité du mécanisme de « snapback » activé. Ce retour des sanctions, lié à la résolution 1929 de 2010, ravive les risques de confrontation militaire, Israël envisageant de frapper à nouveau pour neutraliser les capacités nucléaires iraniennes, notamment après avoir accumulé 440 kg d'uranium enrichi à 60 %, selon l'AIEA. Vers un rapprochement stratégique avec Riyad et Islamabad Benjamin Netanyahu a récemment réaffirmé cette intention, tandis que des experts estiment qu'une telle action dépendra de la reconstitution du programme iranien. Téhéran, menacé, pourrait opter pour une « ambiguïté stratégique » ou un retrait du Traité de non-prolifération (TNP), bien que ce dernier scénario



reste incertain, dépendant du soutien de la Chine et de la Russie. Ali Larijani, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale d'Iran, a promis une riposte militaire en cas d'attaque, et Rahim Safavi, général-major du Corps des gardiens

de la révolution islamique, a suggéré un rapprochement avec l'Arabie saoudite et le Pakistan via leur pacte de défense signé le 17 septembre. Les Européens, avec Kaja Kallas, et les États-Unis, via Marco Rubio, appellent à maintenir la diplomatie,

mais les exigences maximalistes américaines freinent les progrès. Israël salue une « avancée majeure ». La situation reste volatile : Téhéran cherche des garanties avant de négocier, tandis que la diplomatie paraît au point mort. **R. I.**

UKRAINE

Zelensky négocie une «super-affaire» d'armement américain de 90 milliards de dollars

KIEV affirme négocier avec Washington une « super-affaire » militaire d'une valeur de 90 milliards de dollars, selon Politico. L'accord inclurait des armes à longue portée et d'autres systèmes offensifs. Moscou dénonce une opération visant à prolonger le conflit et à empêcher toute issue politique durable. Volodymyr Zelensky a confirmé que les autorités de Kiev négocient actuellement un vaste accord avec les États-Unis pour l'acquisition d'armement, y compris des armes à longue portée. Selon le média américain Politico, qui cite ses déclarations ce 28 septembre, la valeur estimée de cette transaction pourrait atteindre 90 milliards de dollars. Zelensky

a indiqué avoir discuté de cette « super-affaire » avec Donald Trump, affirmant que les grandes lignes avaient été « discutées et convenues ». Il a précisé : « Nous avons remis au président américain une demande détaillée avec illustrations de ce que souhaite l'Ukraine », rapporte Politico. Kiev serait prêt à conclure des accords séparés pour certains types d'armements, notamment des armes de longue portée. Zelensky a déclaré que ces équipements auraient déjà été utilisés « si nous les avions eus ». Toujours selon Politico, une délégation technique ukrainienne doit se rendre à Washington en octobre pour approfondir les discussions. Une autre

visite est prévue entre Ioulia Svyrydenko, chef du gouvernement de Kiev, et des responsables américains pour évoquer des projets d'investissement conjoints. Missiles Tomahawk : une ligne rouge ? La question sensible des missiles Tomahawk a été mise en avant par plusieurs médias. Axios a révélé que Zelensky avait personnellement demandé à Donald Trump la livraison de ces missiles lors de leur rencontre du 23 septembre à New York. Trump aurait opposé un refus au nom des pays de l'OTAN. Il s'agirait, selon leurs sources, du seul point explicitement rejeté par Washington. Zelensky a confirmé indirectement cette demande dans une inter-

view, déclarant avoir sollicité un type d'arme « encore jamais fourni » à Kiev, sans en préciser la nature. Pour sa part, The Wall Street Journal propose une version différente. Selon le journal, Trump ne se serait pas opposé à la livraison des Tomahawk. Cette divergence entre sources américaines illustre les hésitations internes sur la nature exacte du soutien militaire, dans un contexte où les livraisons d'armes se poursuivent malgré l'enlisement du conflit. Accords parallèles et intérêts américains En plus de cette supposée « super-affaire », Zelensky a évoqué une autre négociation avec Washington, cette fois autour de la vente de drones ukrainiens. Le projet baptisé « Drone Deal » prévoit l'achat par les États-Unis de drones développés par des entreprises ukrainiennes. Des discussions portent aussi sur les droits de propriété intellectuelle associés. Cette composante du dossier serait incluse dans un accord global de 100 milliards de dollars. En échange de la possibilité d'acheter du matériel américain, Washington obtiendrait certains droits exclusifs sur des technologies ukrainiennes. Alors que l'Ukraine multiplie les demandes d'armement à l'Occident, Moscou rappelle que ces livraisons massives ne font qu'aggraver la situation. La Russie souligne que l'objectif réel de ces accords militaires est de prolonger artificiellement le conflit, au détriment d'une solution politique et durable. **R. I.**

PORTUGAL

Le Parlement rejette une proposition de reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental

LE PARLEMENT portugais a massivement rejeté le 26 septembre une proposition du parti d'extrême droite Chega visant à reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Seul le parti ayant présenté le texte a voté pour, tandis que l'ensemble des autres formations politiques ont voté contre ou se sont abstenues. Le 26 septembre, le Parlement portugais a rejeté une proposition appelant le gouvernement à reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Le projet de résolution avait été présenté par le parti d'opposition d'extrême droite Chega et visait à amener Lisbonne à reconnaître le Sahara occidental comme territoire souverain du Maroc. Il prévoyait également de rompre tout contact officiel avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le Front Polisario. La proposition a été examinée en

séance plénière vendredi et a été massivement rejetée. Tous les principaux partis politiques de l'Assemblée législative ont voté contre, à l'exception du parti Chega qui a soutenu le texte, tandis qu'un parti, Ensemble pour le Portugal, s'est abstenu. Parmi les partis opposés figurent les socialistes, les sociaux-démocrates, les populaires, l'initiative libérale, le bloc de gauche, les partis libéraux, communistes, écologistes et des affaires humaines. Selon les observateurs, ce rejet renforce l'engagement du Portugal envers le droit international et les principes d'autodétermination du peuple sahraoui. Il illustre également l'isolement politique de la position défendue par Chega et reflète un consensus national en faveur d'une approche diplomatique respectueuse des résolutions des Nations Unies concernant le Sahara occidental. **R. I.**

**RENFORCEMENT DU
SECTEUR
PARAMÉDICAL DE
AÏN-TEMOUCHENT**

Ouverture de plus
de 100 nouveaux
postes

LE SECTEUR de la santé, à Aïn Temouchent s’est renforcé, récemment, par l’ouverture de 110 nouveaux postes dans le corps paramédical. C’est ce qu’a annoncé, hier, Abdelkrim-Mohamed Zelmat, directeur de wilaya du secteur. Ces postes, destinés aux diplômés des instituts et des centres de formation paramédicale, ont été répartis au profit de l’ensemble des établissements hospitaliers et sanitaires de la wilaya, a précisé le même responsable. Ce quota de nouveaux postes concerne plusieurs spécialités, notamment les sages-femmes, l’anesthésie-réanimation, les infirmiers ainsi que les techniciens en imagerie médicale, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le secteur devra bénéficier, avant la fin de l’année en cours, d’un quota supplémentaire de 50 postes budgétaires dans le corps paramédical, dans différentes spécialités, telles que la puériculture, les assistants en chirurgie dentaire et les infirmiers cliniciens, a ajouté la même source. Les responsables du secteur œuvrent également pour le lancement prochain de la réalisation d’une école de formation paramédicale, les procédures techniques liées au choix du site et à l’étude du projet ayant déjà été finalisées, a précisé la même source.

R. R.

DJELFA

Vaste opération de
nettoyage à Messaad

VISANT à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune de Messaad, située dans la wilaya de Djelfa, une vaste campagne de nettoyage a été organisée afin d’enlever les déchets inertes accumulés dans le tissu urbain. C’est ce qu’ont annoncé, hier, des services de la wilaya déléguée de la commune en question. Cette opération, qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants, a permis de dégager d’importantes quantités de gravats et de terre qui encombraient plusieurs sites et quartiers. Elle a notamment mobilisé l’entreprise communale d’aménagement et d’embellissement des espaces publics, en vue du renforcement de la collecte des ordures ménagères et de la sensibilisation des citoyens au respect des horaires de dépôt des déchets, entre autres. L’initiative, qui a impliqué d’autres secteurs, a notamment porté sur le curage des avaloirs, le nettoyage des canalisations d’évacuation des eaux pluviales et l’enlèvement des résidus accumulés suite aux dernières intempéries, selon la même source. A noter qu’une opération préventive avait déjà été menée par différents organismes publics, dont l’Office de l’assainissement et les services des travaux publics et communaux. Elle a permis, en ce début de la saison automnale, l’éradication progressive des points noirs et le nettoyage des Oueds et zones de stagnation des eaux.

R.R.

FORMATION PROFESSIONNELLE À KHENCHELA

Deux établissements opérationnels début 2026

Deux nouveaux instituts de formation professionnelle ouvriront leurs portes début 2026 dans la wilaya de Khenchela. Cette mise en service, destinée à alléger la pression sur les autres établissements, a été soulignée hier par Abdelaziz Kadri, directeur local de la formation et de l’enseignement professionnels. Il s’agit, selon le même responsable, d’un institut de formation professionnelle en cours de construction à la cité Moussa-Reddah de Khenchela et d’un institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) en réalisation au lieu-dit Route de Frenal dans la même commune.



M. Kadri a précisé que le taux d’avancement des travaux du premier établissement, d’une capacité d’accueil de 1.000 places pédagogiques et 300 lits d’hébergement, a atteint 95%, et il ne reste plus que le parachèvement de la construction d’un auditorium, la finalisation des aménagements extérieurs et la mise en place des différents équipements en vue d’ouvrir l’institut au début de l’année prochaine. S’agissant de l’INSFP de la Route de Frenal, le même responsable a affirmé que cet établissement pouvant accueillir 300 stagiaires et en héberger 120, a atteint un taux d’avancement de 88%.

L’achèvement de la mise en place du chauff-

fage central, de la construction du mur de clôture et des locaux de gardiennage, des aménagements extérieurs et du raccordement aux différents réseaux (actuellement en cours) permettront la mise en service de cet institut pour la session de février prochain.

La direction de wilaya de la formation et de l’enseignement professionnels « supervise actuellement les travaux de construction et de réhabilitation de deux annexes de formation professionnelle dans les communes de Yabous et de Baghai, ainsi qu’un centre de formation professionnelle et d’apprentissage (CFPA) dans la commune de Kais, la réception des travaux étant prévue pour bientôt »,

a-t-il ajouté.

Selon M. Kadri, la mise en service de l’ensemble de ces structures « permettra de réduire la pression sur les autres établissements, de créer de nouveaux emplois dans le secteur, de répondre aux besoins du marché du travail en matière de main-d’œuvre qualifiée, et d’améliorer les conditions de formation et de travail des enseignants ».

Le secteur de la formation et de l’enseignement professionnels compte, dans la wilaya de Khenchela, 25 établissements de formation offrant une capacité d’accueil de plus de 5.200 stagiaires, dont 840 internes, tout en servant 2.540 repas par jour, a-t-il fait savoir.

R. R.

CENTRE DE TORTURE« FORT 18 » DE TLEMCEN

Un droit de mémoire à préserver

POUR QUE nul n’oublie les souffrances infligées par le colonisateur français, la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya de Tlemcen, a inscrit un projet de restauration du « Fort 18 », un ancien centre de torture datant de la Guerre de libération nationale. C’est ce qu’a fait savoir, hier, le service du Patrimoine historique de cette direction.

La même source a indiqué que la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit a bénéficié d’une enveloppe financière de la part du ministère de tutelle pour la restauration de ce centre, situé au centre-ville à proximité de la faculté de médecine et menant vers la rue, Bab El-Hadid, au centre-ville, qui demeure un témoin de la barbarie coloniale et des tortures infligées aux moudjahidine.

Elle a ajouté que toutes les procédures administratives liées à l’étude et à l’appel d’offres pour le choix de l’entreprise chargée de la réhabilitation de ce site historique ont été finalisées.

Selon la même source, cette opération permettra de faire de ce monument historique un lieu de visite pour les étudiants et chercheurs, de

préserver la mémoire nationale et de faire connaître les différentes formes de torture pratiquées par le colonisateur contre le peuple algérien.

La même source a souligné que « Fort 18 », situé dans la commune de Tlemcen, n’a jamais fait l’objet d’aucune opération d’aménagement auparavant et est resté en l’état depuis l’indépendance à ce jour. Elle a noté que les témoignages des moudjahidine de la wilaya racontent des souvenirs douloureux des jours passés dans les 26 cellules de ce centre, dont celui du moudjahid Bensaïd Abdelkader qui a rappelé que l’occupant français y avait entamé ses pratiques abominables dès 1955.

La direction des Moudjahidine et des Ayants-droit a précisé que plus d’un millier de moudjahidine et de « mousseblines » ont subi la torture dans ce centre pratiquées par des officiers spécialisés dans ce domaine, dont de nombreux moudjahidine et civils ont été victimes. Ces pratiques atroces se sont poursuivies dans ce centre jusqu’en 1958, a rappelé la même source.

R. R.

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Hommage posthume au regretté Mohamed Lakhdar-Hamina

Le grand réalisateur algérien Mohamed Lakhdar-Hamina (1934-2025), lauréat de la Palme d'Or au Festival de Cannes en 1975 pour son film "Chronique des années de braise", a été honoré, samedi soir à titre posthume, au cours du 5ème Festival du film méditerranéen d'Annaba.

La cérémonie, organisée à l'hôtel Sheraton d'Annaba a été marquée par la présence de 20 critiques de cinéma de 17 pays, d'artistes et de réalisateurs algériens et d'autres pays arabes.

A cette occasion, un livre collectif intitulé "Hamina the Majestic" a été publié en collaboration avec la Fédération internationale de la presse cinématographique (FIPRESCI).

L'ouvrage qui rend un vibrant hommage au géant du cinéma algérien, documente la carrière du défunt Lakhdar-Hamina et sa contribution à l'affirmation de la place du cinéma algérien dans le monde.

Le commissaire du Festival, Mohamed Allal, a indiqué, dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie, que cette publication-hommage "célèbre la mémoire cinématographique nationale et consacre les efforts des organisateurs du film méditerranéen visant à mettre en lumière les grands noms de l'histoire du cinéma algérien et arabe".

De son côté, le réalisateur Ahmed Rachedi a déclaré que "l'hommage à Lakhdar-Hamina est un hommage à l'ensemble du cinéma algérien et reflète l'admiration des gens du 7ème art devant l'héritage artistique légué par ce grand cinéaste qui a grandement contribué à élever le statut du cinéma national sur la scène internationale".

Il a ajouté que cet hommage "constitue également une incitation pour les nouvelles générations de cinéastes à continuer à créer et à innover".



Le comédien Hassen Benzerari a exprimé, pour sa part, sa "grande fierté" de participer à cet événement, avant de souligner que le réalisateur défunt Lakhdar-Hamina a joué "un rôle central dans la conformation de la mémoire cinématographique algérienne".

Cet hommage posthume "est bien le moins que l'on puisse offrir à ce géant du cinéma", a-t-il tenu à souligner.

Il convient de noter que cette édition du Festi-

val sera également marquée par des hommages au réalisateur algérien Ghaouti Bendeddouche, à l'acteur égyptien Khaled El Nabawi et à la réalisatrice espagnole Pilar Bardem, ainsi que par la projection d'une sélection de films algériens et arabes suivis de débats, d'ateliers et de séminaires visant à développer l'industrie cinématographique nationale et à renforcer la coopération internationale.

R. C.

MONODRAME AU TR DE CONSTANTINE

« Zahia », un cri social de Sabrina Korichi

UN SPECTACLE singulier a réuni samedi au théâtre régional de Constantineles férus et passionnés des planches. Dès les premières répliques. « Zahia », la nouvelle création de la talentueuse Sabrina Korichi, s'est imposée comme un moment de grâce théâtrale, confirmant la force du monodrame à bousculer les consciences et à réveiller les émotions les plus profondes.

Montée en un temps record, à peine une semaine de répétitions, a précisé l'artiste, la pièce a su séduire un public venu en nombre, remplissant la grande salle du théâtre dans une atmosphère électrique. L'événement a été



rehaussé par le directeur de la culture et des arts de Constantine, la directrice de la culture et des arts de Skikda, le directeur de la Maison de la culture de Skikda, le directeur du Théâtre régional de Constantine, ainsi que le directeur de la Bibliothèque principale de Skikda.

À travers « Zahia », Sabrina Korichi met en lumière les fractures sociales, les espoirs brisés et les luttes intimes d'une femme face à un

monde souvent hostile. Avec une intensité dramatique rare, l'actrice a su porter à bout de voix et de gestes les douleurs et les aspirations universelles d'une société en quête de dignité et de justice. Le silence religieux de la salle, interrompu par des salves d'applaudissements, a confirmé l'impact de la performance sur les présents. Cette soirée restera dans les mémoires non seulement comme une démonstration du talent de Sabrina Korichi, mais aussi comme une preuve éclatante que le théâtre algérien, dans sa forme la plus dépouillée et la plus exigeante, continue d'attirer et de passionner un public toujours avide», a déclaré Abdellah Hamlaoui, un des pionnier de l'art des planches à Constantine.

A. B.

CONNU SOUS LE NOM DE SCÈNE «RMIMEZ»,

L'acteur Faouzi Saichi, tire sa révérence

L'ACTEUR chevronné Saichi Faouzi, connu sous le nom de scène «Rmimez», est décédé, a-t-on appris ce lundi auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA).

Le défunt était l'un des piliers du théâtre en Algérie. Il a su captiver le public par ses rôles marquants au théâtre, à la télévision et au cinéma, laissant une empreinte inoubliable.

Suite à cette triste nouvelle, le directeur général de l'ONDA, M. Samir Thaalbi, a adressé ses plus sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt ainsi qu'à toute la famille artistique algérienne, priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir en Sa vaste miséricorde, de l'installer dans Son vaste paradis et d'accorder à ses proches et admirateurs patience et réconfort.



R. C.

IL LAISSE UNE PANOPLIE D'OUVRAGES

Décès de l'écrivain et chercheur en soufisme Sari- Ali Hikmet

L'ÉCRIVAIN et chercheur en culture soufie, Sari-Ali Hikmat, auteur d'ouvrages sur des personnalités soufies influentes, est décédé dimanche, a-t-on appris auprès de son entourage. Conférencier et auteur de plusieurs ouvrages sur le soufisme et ses figures, Sari-Ali était très actif sur la scène culturelle et cultuelle (soufie) notamment à travers ses contributions et activités dans l'Union nationale des zaouïas d'Algérie et le Club de culture soufie de Tlemcen dont il était fondateur et président.

Diplômé en médecine, le défunt avait poursuivi ensuite des études en littérature comparée, diplôme avec lequel il a enseigné aux universités de Tlemcen et d'Oran.

Sari -Ali Hikmat a, à son actif, de nombreux ouvrages et traductions notamment "L'anthologie de l'Emir Abdelkader, le Soufi de l'écriture" (2011) et "Diwan Sidi Boumediene, poète de l'amour éternel" (2014).

Il est également auteur de récits de voyage initiatique et co-auteur de romans historiques sur la Révolution algérienne.

SALLE IBN ZEYDOUN

"Le défi" ouvre la semaine du cinéma russe

LA SEMAINE du cinéma russe s'est ouverte, dimanche soir, à la salle Ibn Zeydoun, par la projection d'un film dramatique intitulé « Le Défi ». La cérémonie d'ouverture qui a vu la présence de l'ambassadeur russe en Algérie, Alexey Solmatin, de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie et d'un public amateur du cinéma russe, a été marquée par la projection du film "Le défi" (2023) de Klim Chipenko, une œuvre qui raconte l'histoire d'une chirurgienne envoyée à la Station Spatiale Internationale (SSI) pour sauver la vie d'un cosmonaute.

Le film est interprété par une pléiade d'artistes et de cosmonautes dont l'artiste et cosmonaute Yulia Peresild. Organisée par l'ambassade de Russie en Algérie en coopération avec l'office Riadh El Fath, cette manifestation verra également la projection d'autres films russes, dont "En voyage" (2023), "A l'aventure" (2025) et "Les chiens de l'opéra" (2023). Les activités de la semaine du cinéma russe se poursuivront jusqu'au 03 octobre prochain.

PARA-ATHLÉTISME-
MONDIAUX 2025 /
CONCOURS DE
LONGUEUR

Lynda Hamri décroche
le bronze à New Delhi
(Inde)

L'ATHLÈTE algérienne Lynda Hamri a remporté la médaille de bronze au concours de la longueur, lors de la 3e journée des 12es Championnats du Monde de para-athlétisme, qui se déroulent au stade Jawaharlal Nehru de New Delhi (Inde) depuis samedi, pour neuf jours de compétition. Dans cette épreuve, Hamri a pris la 3e place grâce à un saut de 5,16 mètres réalisé dès son premier essai, signant ainsi son meilleur saut de la saison. Avec cette médaille, l'Algérienne enrichit son palmarès d'une cinquième médaille mondiale, qui s'ajoute à ses quatre médailles paralympiques, dont le bronze décroché aux Jeux de Paris en 2024. Le podium de la longueur a été complété par Yokutkhon Kholbekova (Ouzbékistan), médaillée d'or avec un saut à 5,54 mètres, et par la Finlandaise Lida Lounela, médaillée d'argent avec 5,28 mètres. Sept athlètes ont participé à la finale, en l'absence de la championne du monde et paralympique, l'Ukrainienne Zubkowska, détentrice du record du monde (6,60 mètres), établi lors des Jeux de Londres en 2012. La 3e journée des Mondiaux a également vu la qualification du demi-fondiste Abdelhadi Boudraa pour la finale du 1500 m (T12/13). L'athlète a pris la 4e place qualificative avec un temps de 4:18.93. La finale est prévue mardi. De son côté, la lanceuse Mounia Gasmi s'est qualifiée pour la finale du concours du club (F32), en terminant 2e de sa série de qualification avec un jet à 22,34 mètres, derrière Makhliyo Akramova (Ouzbékistan), auteure d'une performance personnelle à 23,77 mètres, et devant l'Emiratie Noura Alktebi (21,10 m). La finale aura lieu demain mardi. Le lanceur de poids Hamza Kais (classe F53) a terminé 6e de la finale avec un jet à 6,79 mètres, loin derrière le champion du monde polonais Bartosz Gorzak. Par ailleurs, son compatriote Fakheddine Thélaidjia a pris la 4e place en finale du 400 m (T36), courue en 53,75 secondes, établissant à cette occasion un nouveau record africain de l'épreuve, qu'il détenait depuis les derniers Jeux Paralympiques de 2024. La course a été remportée par le Britannique James Turner, champion et recordman du monde, en 52,18 secondes, devant Kirill Glazyrin (athlète neutre) en 52,25, et William Stedman (Nouvelle-Zélande) en 53,05. Dans l'après-midi de cette 3e journée, l'Algérienne Asmahane Boudjadar tentera de monter sur le podium en finale du concours du javelot (F33/34), pour laquelle elle s'est qualifiée la veille avec un jet de 14,21 mètres, réalisé à son troisième et dernier essai. Rappelons que l'Algérie occupe actuellement la 4e place provisoire au classement des médailles sur 37 pays, grâce aux médailles d'or de Nassima Saïfi au lancer du disque (F57) avec un jet à 34,54 m, et de Walid Ferhah au concours du club (F32), avec un jet à 39,56 m, ainsi qu'à la médaille d'argent d'Ahmed Mehi-deb au même concours (35,77 m), et au bronze de Lynda Hamri à la longueur (5,16 m).

LIGUE 1 MOBILIS 6ÈME JOURNÉE

Le CRB cale à domicile, pas de vainqueur entre Akbou et l'USMK

Le CR Belouizdad et l'Olympique Akbou ont été tenus en échec, ce dimanche, à domicile, par le CS Constantine (2-2) et l'USM Khenchela (1-1), lors de la 6ème journée de la Ligue 1 Mobilis. Ainsi, l'équipe du CRB, dirigée par Saad Ramovic, continue à souffrir en matière de victoire, en concédant un nul face à une très bonne équipe constantinoise, dans ce match qui s'est disputé à huis clos.

Les gars du Chabab ont bien débuté la partie avant d'être surpris par un but signé Dib à la 27ème minute du jeu. Les Rouge et Blanc réagissent et prennent d'assaut le camp adverse en le pressant jusqu'à ce que Benayada ait réussi le but égalisateur dans le temps additionnel de la première mi-temps, consécutivement à un penalty (45+6). La mi-temps est sifflée sur le score de parité (1-1) Après la pause, c'est le même scénario qui se déroule où Benchaira redonne l'avantage aux Constantinois (58'), avant qu'une fois de plus, et sur penalty, le Chabab égalise, mais cette fois-ci par Laouafi (88'). Ainsi, la rencontre s'est terminée sur le score de parité de (2-2). Suite à ce nul, le CS Constantine se retrouve à la 5ème place en compagnie de l'USM Khenchela avec 8 points chacun, alors que le CR Belouizdad se retrouve à la 8ème place en compagnie de l'ASO Chlef, l'ES Ben Aknoun et l'ES Sétif, avec 6 points chacun. Par ailleurs, et dans le deuxième match de ce dimanche, l'Olympique Akbou a été tenu en échec sur sa pelouse du stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, par une courageuse et combative équipe de Khenchela. D'ailleurs, ce sont les gars d'Akbou qui ont ouvert la marque par Zmoum (28'). Mais la réaction rapide des Khenchelis a été bien positive, puisque quatre minutes plus tard, Essang-Matoutu a réussi à niveler la marque. La suite de la rencontre a été une course-poursuite pour marquer le but de la victoire, aussi bien pour l'une que pour l'autre formation, en vain. Les joueurs des deux équipes ont été incapables de marquer un second but. Ce qui fait que ce match s'est soldé sur le score d'un but partout. Suite à ce nul, l'Olympique Akbou reste dans le groupe en tête du classement, avec le MB Rouissat et la JS Saoura avec 11 points chacun. Quant à l'USM Khenchela, elle partage la 5ème place avec le CS Constantine, avec un total de 8 points chacun.



LE CSC RATE LA VICTOIRE

Le CS Constantine a réalisé une prestation remarquable, hier soir, face au CR Belouizdad, confirmant sa capacité à rivaliser avec les meilleures équipes du championnat. Dès le coup d'envoi, les protégés de Rusmir Cviko ont affiché une grande détermination, jouant sans complexe face à l'un des favoris de la compétition. Sur le plan tactique, l'entraîneur bosniaque a su trouver la bonne formule. En optant pour une défense serrée avec un marquage individuel strict et une organisation en bloc médian, il a limité considérablement les espaces pour les attaquants adverses. Mais le CSC n'a pas seulement défendu. Avec audace, les coéquipiers

du capitaine Ibrahim Dib ont su imposer leur rythme et se projeter vers l'avant. Cette approche leur a permis d'ouvrir le score dès la première demi-heure de jeu, confirmant leur emprise sur la rencontre. Malgré cette avance, le club constantinois a fini par céder sur deux penalties accordés au CRB, conséquence d'erreurs individuelles évitables. Un scénario frustrant pour Cviko, qui a exprimé sa colère face à ces fautes, estimant que son équipe aurait pu repartir avec les trois points. Au final, le CSC décroche un nul qui a des allures de victoire morale. Si la déception d'avoir laissé filer deux points demeure, la qualité du jeu produit et l'attitude des joueurs constituent des motifs d'optimisme pour la suite de la saison.

MESLOUG EL AMINE PRÉSIDENT LFP

«aucun match ne sera programmé du 6 au 14 octobre»

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP), Mesloug El Amine, a indiqué que l'instance «ne programmera aucun match de championnat durant la date Fifa du 6 au 14 octobre, afin de permettre aux joueurs concernés de rejoindre les différentes sélections nationales». Dans son exposé présenté à l'occasion de la réunion du bureau fédéral, le président de la LFP a mis en avant plusieurs points, notamment le championnat de Ligue 1 qui est actuellement à sa sixième journée, avec quatre matchs en retard, soulignant que durant les dates FIFA du mois d'octobre (du 6 au 14 octobre), la LFP ne programmera aucun match de championnat, afin de permettre aux joueurs concernés de rejoindre les différentes sélections nationales. Le Bureau fédéral a recommandé à la Ligue de «veiller avec davantage de rigueur à l'organisation des rencontres, de sanctionner sévèrement tout dépassement et de ne tolérer aucun sursis en cas de défaillances organisationnelles». Il a également appelé la Ligue à «poursuivre son accompagnement des clubs pour l'amélioration

de leur gestion financière et de ne pas hésiter à prendre les mesures coercitives nécessaires à l'encontre des clubs qui ne fournissent aucun effort en ce sens». Concernant la Ligue Nationale de Football Amateur (LNFA), le bureau fédéral a entendu l'exposé présenté par M. Kharchi Ahmed, président de la LNFA, portant sur plusieurs points, notamment le championnat qui en est à sa troisième journée, avec quatre matchs en retard. Le Bureau fédéral a écouté un exposé présenté par Ali Moucer, Directeur technique national, et a approuvé la mise en œuvre des opérations suivantes: Les candidats ayant postulé au poste de DTR seront reçus par le DTN pour un entretien oral, plus de 380 candidats passeront le test d'accès à la formation de préparateur physique mardi 30 septembre 2025.

**COMPLEXE DU 5-JUILLET :
UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA TÊTE
DU TEMPLE OLYMPIQUE**

C'est une nomination qui intervient dans un contexte lourd. Alors que plane encore l'on-

de de choc du drame survenu au complexe du 5-Juillet, où quatre supporters du MC Alger ont perdu la vie, le ministère des Sports a désigné, ce dimanche, Walid Mameri comme nouveau directeur général de l'enceinte olympique. Cette décision survient alors que trois responsables du stade ont été placés sous mandat de dépôt dans le cadre de l'enquête judiciaire ouverte après la tragédie. Un véritable séisme institutionnel, qui a mis à nu les failles structurelles de l'un des lieux emblématiques du sport algérien. Ancien journaliste et jusque-là responsable de la communication du stade, Walid Mameri se voit propulsé à la tête d'un complexe aussi prestigieux que symbolique. Une promotion aussi éclatante que délicate, tant les attentes sont immenses. Il lui reviendra la lourde tâche de restaurer l'image d'un temple du sport trop souvent associé à ses démons : vétusté, gestion approximative, et désormais, drame humain. Redonner au 5-Juillet son aura d'antan ne sera pas chose aisée.

LIGUE DES CHAMPIONS CAF (1ER TOUR PRÉLIMINAIRE -RETOUR)

La JSK avec l'art et la manière (5-0) et file au second tour

Alors qu'au match aller la JSK a battu celle de Bibiani Gold Star (2-0), chez elle, à Accra même, les Canaris ont confirmé leur suprématie en infligeant, ce dimanche, un sévère (5-0), lors de ce match retour décisif du 1er tour préliminaire de la Ligue des champions africaine.

La JS Kabylie n'a pas fait dans le détail, dimanche soir dans le stade «Hocine Ait Ahmed» à Tizi Ouzou, devant un public nombreux et passionné, en dominant largement les Ghanéens de Bibiani Gold Stars (5-0), mi-temps 2-0, validant ainsi une qualification sans appel pour le 2^e tour préliminaire de la Ligue des champions africaine (score cumulé : 7-0). Face à un adversaire largement dépassé par les événements, les hommes de Peter Zeidler ont livré une prestation aboutie, alliant efficacité, maîtrise technique et rigueur tactique. Dès les premières secondes, la JSK a imposé son rythme et une pression constante sur la défense adverse. Il n'aura fallu que 7 minutes pour voir Lahlou Akhrib ouvrir le score, lançant idéalement les siens sur orbite. A la 28^e minute, le capitaine Ryad Boudebouz transformait un penalty avec sang-froid, portant le score à 2-0 à la pause, et scellant déjà le sort de la rencontre. Au retour des vestiaires, les «Jaune et Vert» ont poursuivi leur domination. Mehdi Merghem, déjà buteur à l'aller, récidivait à la 63^e minute, avant que son coéquipier, Akhrib, en feu, inscrivant un doublé quatre minutes plus tard (67^e). Enfin, Oualid Malki venait conclure le festival offensif à la 90^e minute, pour porter la marque à 5-0. La JSK aurait pu alourdir davantage la note sans un certain relâchement dans le dernier geste, mais l'essentiel était déjà largement assuré. Après la victoire 2-0 lors du match aller au Ghana (buts de Merghem et Sarr), cette large victoire au retour vient confirmer la supériorité nette de la JSK sur son adversaire. Au 2^e tour préliminaire, la JS Kabylie croisera le fer avec l'US Monastir (Tunisie), qui a éliminé les East End Lions (Sierra Leone) sur le score cumulé de 7-1 (4-0 à l'aller, 3-1 au retour). Le match aller se jouera en Tunisie entre le 17 et le 19 octobre, tandis que le retour est prévu à Tizi Ouzou entre le 24 et le 26 octobre

MCA-COLOMBE (CAMEROUN) ET JSK- US MONASTIR (TUNISIE) AU 2^e TOUR PRÉLIMINAIRE

Le MC Alger et la JS Kabylie, représentants algériens en Ligue des champions africains, affronteront respectivement la formation camerounaise de Colombe sportive et les Tunisiens de l'US Monastir, à l'occasion du deuxième tour préliminaire de la compétition continentale. Le MC



Alger et la JS Kabylie joueront le match aller à l'extérieur, entre le 17 et le 19 octobre, avant de recevoir leurs adversaires au retour, prévu entre le 24 et le 26 du même mois. Les Mouloudéens se sont facilement qualifiés au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africains, après leur large succès 3 à 0 face aux Libériens du FC Fassell, en match retour du premier tour préliminaire, disputé samedi soir au stade Ali La Pointe de Douera (Alger). De son côté, la formation camerounaise de Colombe Sportive, a réussi l'exploit en déplacement au Sénégal en battant le Jaraaf (1-0). Au match aller les deux formations s'étaient neutralisés (0-0). Le deuxième représentant algérien dans cette édition 2025-2026 de la Ligue des champions, la JS Kabylie, a déroulé face aux Ghanéens de Bibiani Gold Stars (5-0), dimanche soir au stade «Hocine Ait Ahmed» de Tizi Ouzou. Au match aller, les Canaris l'avaient emporté (2-0), grâce aux réalisations de Merghem (20^e) et Sarr (70^e). Pour sa part, son prochain adversaire, l'Union sportive monastirienne s'est

qualifiée au second tour préliminaire de la compétition aux dépens des East End Lions de Sierra Leone qu'elle a battu 3-1 au retour, à Freetown. Le club tunisien avait déjà pris une sérieuse option pour la qualification au second tour préliminaire dès l'aller après sa large victoire 4-0, dimanche dernier au stade Hamadi Agrebi de Rades.

MOKWENA : « IL FAUDRA MONTRER UN TOUT AUTRE VISAGE LORS DU SECOND TOUR »

Très satisfait après cette qualification pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions, Rulani Mokwena revient sur cette victoire très importante pour le club algérois. « On savait qu'en Ligue des champions, il n'y a pas de place aux approximations. Il faut être précis et très concentré. C'est ce qu'on a fait avec ce but d'Abdellaoui qui a débloqué la situation. Nous aurions pu l'emporter sur un score plus large si on avait fait preuve de plus de justesse dans le dernier geste. Le plus important, c'était la qualification même s'il faudra montrer un tout autre visage lors du

second tour ». « C'est très important d'avoir des attaquants qui affichent une certaine confiance » Le fait que les animateurs de la ligne avant aient montré le bout de leur nez face au FC Fassell ne pouvait que réjouir le technicien sud-africain. « Il était très important pour nos attaquants d'avoir retrouvé le chemin des filets. Je suis très content pour Bayazid qui a inscrit un but de toute beauté et Messoussa qui s'est montré clinique sur sa première incursion dans le camp adverse. C'est très important pour la suite des événements d'avoir des attaquants qui sont en pleine confiance ». Et lorsqu'on a voulu connaître les préférences de Mokwena concernant l'identité de son futur adversaire, celui-ci opte pour la prudence car tous les adversaires sont dangereux. « Nous allons affronter lors du second tour le représentant du Cameroun. Le match du second tour sera très compliqué. Vous savez, il n'y a pas de match facile en Ligue des champions. Il faut avoir le souci de progresser car il va falloir sortir le grand jeu pour atteindre la phase de groupes »

Le président de la FAF appelle les clubs à une meilleure qualité de management et de gouvernance

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a appelé les clubs de Ligue 1 professionnelle à une meilleure qualité de management et de gouvernance, rappelant que «la réussite sportive d'un club ne repose pas uniquement sur le talent des joueurs ou les compétences du staff technique». Dans son allocution d'ouverture du bureau fédéral, réunit en session ordinaire au Centre technique National de Sidi Moussa (Alger), le président de la FAF a évoqué plusieurs sujets d'importance stratégique pour le football national, notamment les échéances internationales des dif-

férentes équipes nationales et, en particulier, l'objectif de qualification à la Coupe du Monde de la FIFA 2026, qui demeure un but majeur de la FAF. Au sujet des clubs de football professionnel, le président de la FAF a rappelé que «la réussite sportive d'un club ne repose pas uniquement sur le talent des joueurs ou les compétences du staff technique, mais également sur la qualité du management et de la gouvernance». «La FAF poursuivra son accompagnement des clubs afin de favoriser leur transition vers une gestion rigoureuse, garante de stabilité et créatrice d'un environnement propice à

la performance», a dit Walid Sadi, soulignant que «l'amélioration du management des clubs n'est pas un choix, mais une nécessité».

Le président de la FAF a fait savoir que l'amélioration du management des clubs est «le seul moyen de construire des projets sportifs et économiques durables, de rivaliser avec les grandes équipes au niveau international et de répondre aux attentes des supporters, qui aspirent à voir leur club atteindre l'excellence». Dans ce contexte, le département de contrôle de gestion est appelé à jouer un rôle important pour

veiller à l'équilibre financier et à la transparence administrative des clubs, afin de garantir leur pérennité et leur compétitivité, souligne M.Sadi. «Il aura également pour mission de contribuer à l'amélioration de la gouvernance des clubs et de responsabiliser leurs dirigeants face aux dérives financières, telles que l'endettement excessif ou les dépenses non maîtrisées, qui fragilisent leur stabilité. Des mesures seront prises, à la fin de la saison, contre les clubs qui n'auront pas fait l'effort nécessaire pour améliorer leur situation», a conclu le président de la FAF.

Acer dévoile ses Predator Helios AI... vous aurez du mal à trouver plus puissants (et plus chers)



ACER profite lui aussi du CES 2025 pour dévoiler toute une flopée de nouveaux PC portables gaming. Au menu, deux nouvelles gammes distinctes : les Predator Helios AI sur le segment premium, et les Acer Nitro AI sur l'entrée et le milieu de gamme. Voici les principaux modèles annoncés.

Comme l'année dernière et les précédentes, Acer ne s'embarrasse pas. À l'instar de son compatriote ASUS et de ses nouveaux ROG survitaminés, le constructeur taïwanais installe à bord de sa nouvelle gamme Predator Helios AI tout ce qui se fait de mieux en ce début d'année. Vous aurez du mal à trouver plus puissant parmi les produits annoncés au CES 2025... mais tout cela a un prix, alors pour compenser, la firme dégage aussi de nouveaux modèles Nitro AI plus abordables.

Predator Helios AI : la puissance débridée, et les prix aussi

Commençons par le modèle le plus fin et le moins dispendieux de la nouvelle lignée Predator : le Predator Helios Neo 16S AI, visible ci-dessus. Compact, ce modèle mise sur un châssis de 19,9 centimètres d'épaisseur maximum, pour 2,7 kilos.

Dans version la mieux équipée, il embarque un écran OLED QHD+ de 16 pouces, 240 Hz et 100 % DCI-P3. L'appareil combine pour le reste jusqu'à un Core Ultra 9 275HX à 32 Go de DDR5 à 6 400 MHz, et une GeForce RTX 5070 Ti. En parallèle, Acer y installe une batterie de 76 Wh et jusqu'à 2 To de SSD. Attention toutefois, cette fiche technique globalement brillante est altérée par la présence d'un modem Wi-Fi 6E « seulement »... ce qui pourrait en gêner certains.

Concurrent direct du nouveau Razer Blade 16, le Predator Helios 16 AI (ci-dessus) se dote pour sa part d'un châssis un peu plus épais atteignant les 27,7 millimètres d'épaisseur, pour 2,7 kilos sur la balance. Il embarque lui aussi une dalle OLED QHD+ de 16 pouces, 240 Hz et 100 % DCI-P3 pouvant ici atteindre les 600 nits en pic de luminosité SDR.

On y trouve également ce qu'Intel propose de mieux en ce début de l'année 2025, avec au maximum un processeur Core Ultra 9 275 HX « Arrow Lake-HX » couplé à un maximum de 64 Go de DDR5 à 6 400 MHz, et à une GeForce RTX 5070 ou 5090 pour atteindre un niveau de performance supérieur à ce que propose son petit frère, le Neo 16S. On passe en outre à 4 To de SSD sur les moutures les mieux équipées, à un modem Wi-Fi 7, et l'ensemble est alimenté par une batterie de 99 Wh.

Le Predator Helios 18 AI est, comme son nom l'indique, le plus gros modèle de la portée, avec 29,5 millimètres d'épaisseur, pour 3,2 kilos. On y trouve cette fois jusqu'à un écran Mini-LED et Ultra HD de 18 pouces, 120 Hz et 100 % DCI-P3, affichant un maximum de 600 nits de luminosité SDR.

Dans sa meilleure version, l'engin regroupe lui aussi un processeur Intel Core Ultra 9 275HX couplé à un maximum de 192 Go de DDR5 à 6 400 MHz (excusez du peu) et à une GeForce RTX 5080 ou 5090, en fonction des options choisies.



"ChatGPT n'est pas meilleur que Copilot" : le cri du cœur de Microsoft pour sa survie dans la jungle de l'IA

Malgré la coopération étroite entre Microsoft et OpenAI, Copilot n'arrive toujours pas à décoller. C'est ce qu'on peut voir avec ces chiffres.

Si OpenAI a connu la trajectoire météoritique qu'on lui connaît dorénavant en 2025, elle le doit d'abord et avant tout à sa collaboration avec Microsoft, qui a investi des milliards de dollars dans la firme de Sam Altman. En échange, le géant américain a pu bénéficier de son côté d'un savoir-faire de premier ordre en intelligence artificielle, qui l'a mené à créer son propre outil : Copilot. Un outil qui, malheureusement, fait encore pâle figure face à la concurrence. ChatGPT bien plus populaire que Copilot

Depuis que Copilot est sur le marché, Microsoft essaye de faire passer un message simple : son IA ne serait pas une version au rabais de ChatGPT.

Techniquement, c'est fort possible, mais, malheureusement, il existe encore à ce jour un gouffre immense dans le succès entre ces deux chatbots !

En effet, comme le montrent des chiffres compilés par Aitools.xyz, les deux IA ne jouent pas du tout dans la même cour. ChatGPT représenterait ainsi à lui seul 43,16% de parts de marché dans son secteur au mois de février dernier, ce qui en fait le numéro 1 incontesté, quand Copilot ne se place guère qu'au 11^e rang, avec 0,82% de parts de marché.

Copilot doit-il mieux se faire connaître ?

Il faut dire que le chatbot d'OpenAI a comptabilisé un nombre impressionnant de visites sur l'ensemble de l'année 2024 : 40 milliards. En comparaison, Copilot apparaît comme un nain avec ses 677,3 millions de visites.

L'espoir à ce niveau apparaît dans la croissance de l'outil de Microsoft. En effet, l'an dernier, il a tout de même vécu ce qui s'apparente à un décollage, avec une croissance de sa fréquentation représentant 6811.22%.

Les mauvaises langues pourront dire qu'en partant de tout en bas, il est plus simple d'afficher un développement aussi massif, contrairement à d'autres IA qui avaient déjà fait leur trou en 2023.

Alors, Microsoft est-il seulement en retard, ou alors l'entreprise fondée par Bill Gates a-t-elle raté le coche ?

Une faille critique dans un plugin WordPress populaire activement exploitée 4 heures après sa divulgation

DIVULGATION publique dans la matinée, exploitation dans la foulée. Le plugin OttoKit (ex-SureTriggers) souffre d'une vulnérabilité critique permettant à des attaquants de s'octroyer les droits admin d'un site sans avoir à s'identifier.

Si vous utilisez OttoKit, vous savez qu'il permet d'automatiser des actions entre WordPress et des services tiers comme WooCommerce, Google Sheets ou Mailchimp. Actif sur plus de 100 000 sites, le plugin fait aujourd'hui l'objet d'une alerte de sécurité particulièrement sensible. Le 10 avril, les équipes de Wordfence et Patchstack ont publié les détails d'une faille critique permettant à des tiers malveillants de contourner le mécanisme d'authentification de son API et de créer un compte administrateur sur les sites où il est installé. Moins de quatre heures après sa divulgation, les premières tentatives d'exploitation étaient déjà observées.

Une configuration incomplète à l'origine d'accès non sécurisés

Signalée dès le 13 mars par mikemyers dans le cadre du programme de bug bounty de Wordfence, cette vulnérabilité touche toutes les versions du plugin jusqu'à la 1.0.78. Sans trop jargonner, elle repose sur un défaut dans le mécanisme de vérification des requêtes envoyées à l'API d'OttoKit. Lorsque aucune clé API n'a été définie – ce qui est souvent le cas

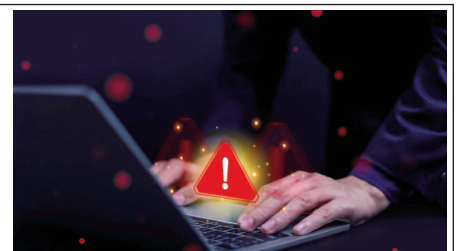
juste après l'installation –, le plugin traite certaines demandes comme légitimes, faute de pouvoir effectuer une vérification correcte.

Dans les faits, ce comportement hautement problématique permet à un attaquant d'envoyer directement une commande à l'API pour créer un nouveau compte administrateur sur le site, sans nom d'utilisateur ni mot de passe existants requis. Il ne s'agit pas d'un détournement de compte, mais bien de la création d'un accès complet par quelqu'un qui n'a rien à y faire, et qui peut alors s'en donner à cœur joie pour y injecter du code malveillant, modifier des contenus ou exfiltrer des données.

Alerté en amont de sa divulgation publique, OttoKit a déployé son correctif dès le 3 avril, avec la version 1.0.79 du plugin.

Une semaine plus tard, le 10 avril, Wordfence a diffusé un billet détaillant les conditions d'exploitation de la faille... et déclenché une vague de tentatives d'intrusion quasi instantanée. Selon les analystes de Patchstack, les premières tentatives d'attaque ont été enregistrées moins de quatre heures après la publication de l'avis.

Les requêtes observées ciblaient un point d'entrée bien précis de l'API (/wp-json/sure-triggers/v1/automation/action), et contenaient des identifiants aléatoires générés automatiquement. Une méca-



nique caractéristique des attaques opportunistes, souvent menées en masse dès qu'une faille documentée est rendue publique.

Corriger, vérifier, prévenir : les bons réflexes à adopter

Dans son billet de blog, Wordfence a tenu à préciser que l'exploitation de la faille n'était possible que si le plugin était actif sans avoir été initialisé avec une clé API. Tous les sites ne sont donc pas exposés de la même manière. Pour autant, le scénario d'attaque reste suffisamment simple et automatisable pour justifier une réaction rapide.

Si vous utilisez OttoKit, mettez-le à jour vers la version 1.0.79 sans attendre. Pensez aussi à passer au crible les logs récents de votre site WordPress, à la recherche d'éventuels signes de compromission : création de comptes inattendus, installation de plugins inconnus, modifications des droits administrateur ou changements non sollicités dans les paramètres du site. Et si ce n'est pas encore fait, pensez à activer les mises à jour automatiques pour vos extensions WordPress. Une simple case à cocher qui, à l'avenir, peut vous éviter bien des déconvenues.

Comment Meta veut utiliser Facebook et Instagram pour booster Threads, son alternative à Twitter

Meta veut continuer à pousser vers l'avant son réseau social Threads. Et pour ce faire, il le rend encore plus interopérable avec ses autres plateformes Facebook et Instagram.

Depuis que Twitter, devenu X.com, est passé sous la coupe d'Elon Musk, Meta essaye de tirer parti des problèmes de cette plateforme pour la remplacer par un concurrent à lui : Threads. Une plateforme qui est encore loin d'atteindre un statut permettant de rivaliser avec X. Alors, pour améliorer ses chiffres, Meta veut lui faire bénéficier de la popularité de ses deux réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Meta continue de miser sur Threads

Même si les résultats ne sont pas encore au rendez-vous après un an, Meta veut toujours faire avancer Threads. Et pour ce faire, le groupe de Mark Zuckerberg va permettre de partager des publications postées sur Facebook ou Instagram sur la plateforme Threads. Une mesure qui est en réflexion depuis déjà un certain nombre de mois, et qui va maintenant être intégrée un peu partout dans le monde. C'est ce qu'affirme TechCrunch, qui a pu discuter de la question avec Meta, et selon lequel la fonction de partage est déployée partout à l'international, dans chaque pays où Threads est déjà disponible.

On vous explique comment faire

Si vous avez téléchargé l'application Threads et y disposez d'un compte, vous pouvez effectuer ce partage sur Instagram en vous rendant dans les « Paramètres avancés », juste avant la mise en ligne de votre post. Là, dans l'encadré « Partage automatique », il est possible d'activer l'option Facebook, mais aussi Threads. À noter que les Reels ne peuvent pas être partagés sur



les deux plateformes en même temps. De même, lorsque vous postez sur Facebook un message écrit ou un lien, dans l'entrée où les catégories de personnes avec lesquelles partager la publication apparaît, il y a dorénavant un petit onglet Threads qui apparaît, en mode activé/désactivé. Ces changements seront accessibles sur iOS et Android.



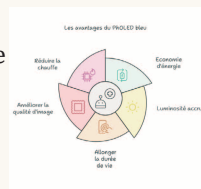
Cette IA génère des vidéos ultraréalistes 7 fois plus vite qu'avant !

À peine sorti, Runway vient d'annoncer une version turbo de son nouveau service de génération de vidéos Gen-3 Alpha, jusqu'à sept fois plus rapide. L'outil, qui permet de générer des clips vidéo ultraréalistes de dix secondes, est déjà disponible en ligne. OpenAI avait créé le buzz en février avec Sora, son intelligence artificielle capable de générer des clips vidéo ultraréalistes. Toutefois, il n'est pas unique. Runway avait déjà lancé sa propre IA de génération de vidéos il y a 18 mois, baptisé Gen-1. Après une seconde version couronnée de succès, l'entreprise a rendu publique la version Gen-3 Alpha de son IA il y a six semaines, et vient de lancer une nouvelle version bien plus rapide : Gen-3 Alpha Turbo. Selon Runway, cette nouvelle version est sept fois plus rapide pour un prix divisé par deux. Cela signifie que, selon la complexité de la vidéo, il est possible

de générer une vidéo de 10 secondes en une vingtaine de secondes, voire moins. Il s'agit presque d'une génération en temps réel. Ce nouveau modèle est déjà disponible sur le site de Runway. Un modèle performant, mais encore cher. Avec l'IA de Runway, il est possible soit de générer une vidéo à partir d'un simple texte, soit d'animer une image existante, qui constituera soit la première, soit la dernière image de la vidéo. Cela permet de générer l'univers visuel avec une autre IA, comme Stable Diffusion, Midjourney ou Dall-E 3, avant de créer la vidéo. Pour utiliser Gen-3 Alpha Turbo, il faudra cependant disposer d'un abonnement, qui commence au prix de 12 dollars pour 625 crédits mensuels. Comptez 5 crédits par seconde de vidéo (au lieu de 10 pour Gen-3 Alpha), donc 50 crédits pour un clip de 10 secondes, soit 12 ou 13 vidéos par mois, ce qui reste assez cher. Runway annonce déjà des améliorations à venir. Espérons que cela fasse encore baisser le prix.

PhOLED bleu : une évolution majeure à venir, pour des dalles OLED plus performantes et économes en énergie

La prochaine grande étape pour l'OLED est sur le point de se concrétiser ! Selon ETnews, qui relaie cependant une source non-officielle, LG Display aurait réussi à produire son "dream OLED panel" grâce au PhOLED bleu. L'utilisation de molécules phosphorescentes bleues permettrait de produire des dalles OLED plus économes en énergie, tout en augmentant leurs performances sur de nombreux éléments clés. C'est la prochaine grande évolution à venir pour l'OLED.



PhOLED bleu, c'est quoi et pourquoi c'est important ?

Déjà employé pour les pixels OLED rouges et verts, la technologie PhOLED recourt à un matériau organique électrophosphorescent, en lieu et place des molécules fluorescentes. Si jusque-là la production de pixels PhOLED verts et rouges n'a pas posé de défis majeurs aux constructeurs, le bleu, avec sa longueur d'ondes plus courte, est beaucoup plus complexe à mettre en œuvre. Le grand défi pour les chercheurs de l'Universal Display Corporation (UDC) a donc été de stabiliser la molécule afin d'augmenter la durée de vie à hauteur des attentes d'un produit destiné au grand public. L'UDC est la principale société qui développe aujourd'hui ces matériaux phosphorescents. Plus tôt cette année, il a été dit que le développement du PhOLED bleu aurait du retard et ne serait pas prêt pour 2024. LG Display semble néanmoins avoir pris de l'avance en développant un panneau Tandem OLED qui, via l'empilement de deux structures OLED combinant des matériaux bleus fluorescents et phospho-

rescents, pourrait être mis sur le marché plus tôt que prévu. Il faut dire que le jeu en vaut la chandelle ! L'utilisation de PhOLED bleus dans les écrans OLED sera sans nul doute la prochaine grande étape pour cette technologie d'affichage, après avoir connu deux grandes évolutions d'un côté avec le Micro Lens Array (MLA) de LG Display, et de l'autre avec le QD-OLED de Samsung Display. L'utilisation d'un matériau phosphorescent bleu serait susceptible de gommer les faiblesses de l'OLED. Il promet ainsi des économies d'énergie de l'ordre de 20 à 30 % par rapport aux technologies actuelles, économies qui permettraient de réduire la chauffe et par conséquent d'allonger la durée de vie des dalles qui restent aujourd'hui sujettes au risque de burn-in. Cela pourrait aussi profiter à la qualité d'image, grâce à une luminosité plus élevée et une réduction de la bride de l'ABL (Automatic Brightness Limiter), ainsi qu'à une couverture plus large des espaces colorimétriques.

Une grande nouvelle pour LG Display, tout comme pour Samsung. Comme vous pouvez vous en douter, cette technologie PhOLED, adaptée aux pixels bleus, est très prometteuse. Le matériau organique fourni par UDC améliorerait l'efficacité lumineuse de 25 % à 100 %, ce qui signifie qu'aucune chaleur ne sera produite pour rien. Avec son QD-OLED, Samsung Display a de quoi être particulièrement intéressé par cette technologie. Pour rappel, les dalles QD-OLED utilisent une source de lumière autoémissive bleue, passant ensuite au travers d'un filtre Quantum-Dot pour produire les couleurs à afficher à l'écran. En plus de collaborer avec UDC pour ce matériau bleu, Samsung travaille également de son côté depuis le rachat de Cynora en 2022, une société qui développe des matériaux TADF (Thermally Activated Delayed Fluorescence), un émetteur à haut rendement, activé thermiquement.

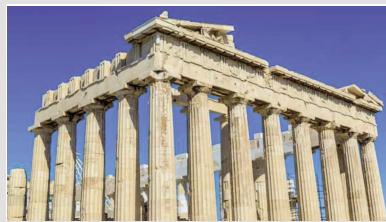
La foudre tue environ 58 personnes chaque année !



LES VICTIMES de la foudre sont généralement frappées par ce phénomène naturel de décharge électrostatique à l'extérieur pendant les orages. Cependant, la foudre blesse et tue même ceux qui sont aussi à l'intérieur.

La foudre frappe au sol à proximité des habitations, elle envoie des charges électriques dans les tuyaux, les éviers et les baignoires, en effet, les tuyaux métalliques sont des conducteurs efficaces pour ces charges électriques. Il a aussi été rapporté que les personnes qui se trouvent debout près des fenêtres et qui parlent aux téléphones fixes ont également été blessées par la foudre.

Dans la Grèce antique, il n'y avait pas de mot pour la couleur bleue !



LES GRECS anciens ont réussi à tisser une toile de langage pour décrire et expliquer leurs grandioses idées et pensées.

Cependant, ils n'avaient pas créé un mot bien précis pour la couleur bleue.

En effet, durant l'Antiquité, le bleu était une couleur ignorée, les Grecs décrivaient le ciel blanc ou or, mais jamais bleu, « kyaneos », qui est un mot grec, qualifie aussi bien le bleu des yeux que le noir des vêtements de deuil, et « glaukos », qui indique la pâleur, s'applique aussi bien au bleu, qu'au jaune ou au vert.

Le rejet social est équivalent à une douleur physique !

LA DOULEUR PHYSIQUE et le rejet font pareillement mal, en effet, les scientifiques de l'université de Michigan ont prouvé que le cerveau réagit à un sentiment de rejet de la même manière que lorsqu'il est confronté à une douleur physique. L'étude a démontré que les mêmes régions cérébrales qui s'activent en réponse à des expériences sensorielles douloureuses s'activent aussi en cas de rejet social.

Lorsque le corps éprouve une douleur physique, le cerveau libère des opioïdes chimiques, un analgésique naturel, entre les neurones pour soulager les signaux de douleur, et en cas d'un rejet social, le cerveau réagit de la même façon en libérant les mêmes opioïdes pour amortir ce sentiment d'exclusion.

LE SAVIEZ VOUS

J Indépendant



États-Unis : une famille découvre un diamant de près de 3 carats dans un parc de l'Arkansas

Aux États-Unis, une famille de l'Oklahoma a fait une trouvaille exceptionnelle mi-septembre dans le parc d'État Crater of Diamonds. Elle a découvert un diamant brun de près de 3 carats. C'est la troisième fois que l'une de ces pierres précieuses est retrouvée dans le parc cette année.

C'est une trouvaille miraculeuse. Une famille de Cookson, dans l'Oklahoma, qui se trouvait dans le parc d'État Crater of Diamonds en Arkansas, a découvert un diamant brun de près de 3 carats, ont annoncé les responsables du parc dans un communiqué ce 23 septembre 2025, rapporte CBS News.

C'est une trouvaille miraculeuse. Une famille de Cookson, dans l'Oklahoma, qui se trouvait dans le parc d'État Crater of Diamonds en Arkansas, a découvert un diamant brun de près de 3 carats, ont

annoncé les responsables du parc dans un communiqué ce 23 septembre 2025, rapporte CBS News.

L'expédition, menée le 13 septembre par Raynae Madison et sa famille pour l'anniversaire de son neveu, avait pour but de visiter le parc tout en explorant son sol. Ce lieu ne s'appelle par Crater of Diamonds pour rien. Ils ont acheté un kit d'excavation et des outils de tamisage du sable dans un magasin pour un dollar, précise le parc. La famille s'est installée près du point de départ du sentier Prospector et a commencé à creuser.

Une pierre inhabituelle

Après quelques seaux de sable, Raynae Madison a remarqué « une pierre inhabituelle, oblongue et brillante ». « Au début, je trouvais ça vraiment joli, mais je ne savais pas vraiment ce que c'était », a déclaré Madison dans le communiqué.

« Honnêtement, je pensais que c'était trop gros pour être un diamant. »

Considérant qu'ils avaient trouvé une pierre étonnante, ils se sont rendus au Dia-

mond Discovery Center du parc pour avoir une expertise. Le personnel a indiqué que la pierre précieuse pesait 2,79 carats et qu'il s'agissait du troisième plus gros diamant recensé au parc cette année. Un autre de 2,30 carats avait été trouvé fin juillet. Madison a baptisé sa découverte « Diamant William », en hommage à son neveu.

Des défauts qui font sa qualité

« Les diamants bruns du Crater sont le résultat d'un processus appelé déformation plastique, qui crée des défauts structuraux lors de la formation ou du déplacement du diamant dans le magma », explique Emma O'Neal, interprète au parc. « Ces défauts reflètent les lumières rouges et vertes, donnant au diamant sa couleur brune », détaille-t-elle.

Découvrir des diamants au Crater of Diamonds est habituel : cette année, 403 pierres ont été trouvées. Plus de 75 000 diamants ont été extraits de ce terrain depuis le premier sorti de terre en 1906 par l'agriculteur John Huddleston, alors propriétaire des lieux.

Brèves INSOLITES



Le pont le plus haut du monde officiellement mis en service

LE PLUS haut pont du monde est désormais ouvert au trafic en Chine : le pont du Grand

Canyon de Huajiang, suspendu à 625 mètres au-dessus d'une gorge vertigineuse dans la province montagneuse du Guizhou (sud), a été officiellement mis en service. Le pont du canyon de Huajiang en Chine est le plus haut du monde. Ce pont suspendu a été inauguré

le lundi 30 juin 2025 après quatre années de construction. Il culmine à 625 mètres au-dessus d'un canyon et s'étend sur 2 890 mètres.

L'ouvrage permet de traverser la vallée de la rivière Beipan dans la province du Guizhou en Chine.

Un antiquaire découvre une Jaguar de 1964 sous un garage: "Nous avons senti qu'il y avait un vide sous le plancher"

AU COURS de sa carrière, Jens Rentmeesters, un antiquaire de 42 ans, a déjà trouvé de nombreux trésors. Mais le joyau qu'il a pu dénicher sous le garage de l'ancienne friterie Ivo Ooms à Kessel-Lo, dans le Brabant flamand, près de Louvain, a surpassé toutes ses attentes: une authentique Jaguar 3.8 de type S de 1964. "Comment est-elle arrivée là?", se demande-t-il. "Ou plutôt: comment la sortir de là en un seul morceau?". Autre question de la plus haute importance: combien vaut cette voiture aujourd'hui? Conformément à ses instincts de chasseur-cueilleur, l'être humain a un penchant pour les objets. Les antiquaires le savent mieux que quiconque. À la demande d'un agent immobilier, Jens Rentmeesters a été chargé de s'occuper des objets présents dans une ancienne friterie à Kessel-Lo. Les premiers éléments retrouvés dans cette maison blanchie à la chaux étaient déjà prometteurs: des mini-motos, des pièces de bateau et même une authentique boîte aux lettres de la ville de Louvain. "En vidant le garage encombré, nous avons remarqué qu'il y avait un espace caché sous le plancher du garage", raconte-t-il. "Ce que nous y avons trouvé a dépassé nos attentes les plus folles."

Pourquoi les émissions de CO2 repartent-elles à la hausse ?



Mené par une centaine de chercheurs en climatologie, le Global Carbon Project dresse chaque année le bilan du CO2 émis par les activités humaines sur la planète. Après un creux lié à la pandémie de Covid, les émissions sont reparties à la hausse. Explications.

"Chaque année, nous essayons d'avoir la meilleure synthèse possible des processus qui expliquent l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère, principale cause du réchauffement climatique", souligne en conférence de presse Philippe Ciais, chercheur au Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (CEA-CNRS-UVSQ). Comme une centaine d'autres scientifiques issus de 85 instituts de recherche dans le monde, ce climatologue a contribué au rapport du Global Carbon Project - dirigé par Pierre Friedlingstein, de l'Université d'Exeter (Royaume-Uni) - dressant à la fois le bilan des émissions de dioxyde de carbone par les activités humaines sur la planète pour l'année 2021, ainsi que les projections pour 2022.

40,6 milliards de tonnes de CO2 en 2022

Les données sur les émissions de CO2 analysées proviennent à la fois des Etats, de l'Agence internationale de l'énergie (IEA), mais aussi des pollueurs eux-mêmes, à l'instar du géant pétrolier British Petroleum (BP). Les autres gaz à effet de serre (méthane, oxyde nitreux...) ne sont pas pris en compte par le Global Carbon Project, en raison de difficultés de comparaison - le méthane a un effet de réchauffement plus puissant, mais il persiste moins longtemps que le CO2 dans l'atmosphère.

"Les émissions de CO2 ont fortement rebondi (après la crise du Covid)", annonce Philippe Ciais. Quant à l'année

2022, le bilan des mois déjà écoulés - complété avec une extrapolation sur les mois restants - s'élève à 40,6 milliards de tonnes (GtCO2). Le chercheur pointe la "reprise économique après la récession en 2020". "Pendant le Covid, il y a eu moins de demande, ce qui fait que les ressources fossiles ont été moins sollicitées, et ce fut une bonne année pour les (énergies) renouvelables."

Détaillant les émissions de CO2 pays par pays, le climatologue relève "en 2021 un très fort rebond de la Chine, suivi en 2022 d'une légère diminution, probablement liée au ralentissement économique ainsi qu'aux reconfinements dans le cadre de la politique zéro-covid. Aux Etats-Unis, les émissions ont augmenté en 2022 (+1,5 %) tandis qu'elles ont baissé en UE (-0,8 %). Mais la hausse la plus forte est observée pour l'Inde : +6 %."

"Même si toutes les promesses (des gouvernements) sont tenues, nous ne sommes pas du tout certains de rester sous la barre des 2°C (de réchauffement planétaire)", en conclut-il. "Or, nous sommes déjà à +1,1 °C, et nous voyons déjà le changement climatique se manifester avec une intensité qui a surpris même les climatologues."

Reprise de l'aviation et déforestation

La plus grande part de ce bilan (36,6 GtCO2) correspond aux émissions de CO2 d'origine fossile (pétrole, charbon, gaz et ciment), qui devraient augmenter de 1 % par rapport à l'année précédente. Une hausse attribuable notamment à une "forte ré-augmentation de l'utilisation du pétrole, notamment avec la reprise de l'aviation", précise le chercheur. Si le transport aérien représente certes une faible part des émissions globales (2 à 3 %), "la ré-augmentation qui a suivi une diminution de moitié en 2020" expliquerait cet effet, à première vue disproportionné. La partie restante (3,9 GtCO2) correspond aux émissions liées au changement d'usage des terres, notamment la déforestation. En coupant des arbres, l'humanité libère du carbone (flux

brut), ce qui est compensé - mais seulement en partie - par la repousse des forêts dites "secondaires", détaille le climatologue. "Si l'on pouvait atteindre le "zéro déforestation" en 10 ans, nous pourrions bénéficier (de cette repousse) pour renverser la tendance, et avoir un "puits net" de carbone".

Mais pour l'instant, trois pays procèdent toujours à une déforestation massive, laissant place à des terrains agricoles : "l'Indonésie et le Brésil, principalement pour l'exportation (respectivement d'huile de palme et de soja destinés aux animaux d'élevages, NDLR)" et "la République Démocratique du Congo, où il s'agit davantage de petites exploitations, avec de l'agriculture tournante", distingue le scientifique.

2022, une année critique pour les gaz à effet de serre

"Le problème, c'est que l'humanité extrait du carbone fossile : charbon, pétrole et gaz naturel. Une partie (du CO2) s'accumule dans l'atmosphère. Heureusement, il y a des réservoirs naturels (ou "puits de carbone", tels que les océans et les forêts, NDLR) qui en réabsorbent environ la moitié", explique le chercheur.

Toutefois, ces puits de carbone semblent devenir de moins en moins efficaces. "D'après nos analyses, le changement climatique est en train de réduire l'absorption du carbone par les océans (de 4 %) et par les écosystèmes terrestres (de 17 %)" sur la décennie 2012-2021, souligne le climatologue. L'affaiblissement de ce puits de carbone au niveau des forêts françaises serait dû à la fois aux conditions climatiques (températures plus élevées) ainsi qu'aux parasites qui augmentent la mortalité des arbres.

"Au niveau européen, on est déjà sur une bonne trajectoire, même s'il va falloir intensifier les efforts (...) et au niveau de la France, nous sommes aussi sur la bonne voie", confirme Jean-Pierre Chang, Directeur adjoint - Pôle de Coordination de l'Inventaire au Citepa, une association sans but lucratif qui évalue l'impact des activités

humaines sur le climat et la pollution atmosphérique. Selon son analyse, la période 1990-2005 - caractérisée par une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre - a vu suivre une nouvelle ère marquée par une "tendance structurelle à la baisse".

Ainsi, les émissions correspondant aux années 2019, 2020 et 2021 n'ont pas dépassé, chacune respectivement, les "plafonds annuels indicatifs de la SNBC (stratégie nationale bas carbone, NDLR)". Pour les années à venir, dans notre pays, "il faut espérer une continuation de la réduction des émissions (...) à hauteur de -3 % à -4 % d'ici 2030", ajoute-t-il.

En zoomant sur les secteurs d'activité, l'expert du Citepa remarque que si le résidentiel tertiaire et l'industrie manufacturière ont vu leurs contributions respectives diminuer (-13 % et -5 %), l'industrie de l'énergie, elle, a émis davantage de gaz à effet de serre (+8 %) - ce qui s'expliquerait par "la mise à l'arrêt des centrales nucléaires françaises" et par un "recours plus important aux énergies fossiles".

Réduire nos émissions, autant que pendant la crise du Covid - mais de manière pérenne

"Mais stabiliser le climat, ça veut dire faire descendre les émissions à zéro. Si l'on voulait atteindre le "net zéro" (...) d'ici 2050, il faudrait réduire nos émissions de 1,4 GtCO2 chaque année - ce qui correspond à ce qui s'est produit pendant la crise du Covid, mais cette fois-ci, il faudrait le faire de manière pérenne", insiste Philippe Ciais.

Faisable ? "Un objectif aussi ambitieux ne pourrait être atteint qu'en réduisant la demande", estime-t-il. "2022 est une année critique, (...), or, c'est (aussi) une année chaotique avec la crise des énergies et la guerre en Ukraine. On est passé d'un monde où l'on pouvait faire des projections relativement fiables sur l'avenir, à un monde où l'on ne peut plus vraiment prévoir les variations", prévient le climatologue.

Il y a désormais 50 % de chance que le réchauffement planétaire de 1,5 °C soit dépassé dans neuf ans, évaluent les experts du Global Carbon Project.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070) 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Edition et de
Publicité » Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

**Mob. :
(0662) 18.41.81**
**Fax :
(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :
(026) 22.95.62**
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :
(031) 66.32.64**

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

**N° Tél :
034-12-66-21**
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa B.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :
(024) 43.60.26**

© 1990-2025
*Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.
Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.*

Nausée, mal de tête intense après un repas trop copieux ? S'agit-il d'une crise de foie ? Existe-t-elle vraiment ? Comment soulager ces symptômes désagréables ? Conseils pratiques



Un repas trop copieux : riche en sucre (surplus de chocolat), en graisses sans oublier l'alcool peut engendrer une "crise de foie" même si en réalité la crise de foie n'existe pas. C'est une expression typiquement française et inventée. Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ? Que faire ? Comment la soigner et quels aliments manger après ?

C'est quoi une crise de foie ?

"Les troubles auxquels on attribue communément le terme de 'crise de foie' n'ont rien à voir avec le foie, mais plutôt avec l'estomac" explique le Dr Frédéric Cordet, hépato-gastro-entérologue. En fait, il s'agit généralement de symptômes "consécutifs à un remplissage de l'estomac plus important qu'habituellement, continue-t-il, parce qu'on a mangé plus et surtout, des aliments qui ralentissent la vidange gastrique, comme l'alcool, des produits gras, des plats en sauce, etc". Ces symptômes peuvent aussi être consécutifs à la migraine. Ainsi ils surviendront chez les plus sensibles après avoir abusé de fromages, chocolat noir, vin blanc...

Douleur à l'estomac : comment calmer les crampes ?

Passagère ou chronique, la douleur à l'estomac est fréquente et peut avoir de nombreuses causes. Reflux, calculs biliaires, stress... Voici les plus fréquentes et les traitements pour soulager ces douleurs (remèdes, médicament, aliment...).

Quels sont les symptômes d'une crise de foie ?

Classiquement, les symptômes associés à une crise de foie comportent un mal de tête intense, "des nausées voire des vomissements, une pesanteur voire une douleur de la région épigastrique ("creux de l'estomac"), des remontées acides, ou des sensations de malaise liées à une importante distension de l'estomac", énumère le Dr Cordet. Non dangereux, ces symptômes peuvent toutefois être douloureux et gênants.

Des douleurs au foie signe de crise ?

Non, la "crise de foie" n'entraîne pas de douleurs au foie puisqu'elle n'a rien à voir avec le foie. Elle peut donner des maux de tête quand elle est liée à une migraine mais non des douleurs hépatiques. "Il y a d'authentiques maladies

Crise de foie : symptômes, douleur, que faire, un mythe ?

du foie qui occasionnent des douleurs, une perte d'appétit et d'autres symptômes, par exemple les hépatites mais cela n'a rien à voir avec les "crises de foie" qui sont des phénomènes transitoires et bénins" explique le Dr Carole Sereni dans le livre "Les mots de la migraine" avant d'ajouter que "la vésicule biliaire, distincte du foie, peut donner des crises douloureuses très intenses lorsqu'elle est le siège de calculs qui bloquent les voies biliaires, ce qu'on appelle la colique hépatique".

Combien de temps dure une crise de foie ?

Après une crise de foie provoquée par un repas trop riche, il est conseillé de se mettre à la diète et de boire de l'eau. En général, les symptômes s'estompent rapidement et au bout de 24 heures, la crise de foie est passée. "L'évolution est spontanément favorable"

Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ?

Souvent liée à une consommation excessive de sucre (comme le chocolat !), la crise de foie est plus globalement provoquée par la prise d'un repas trop copieux et trop riche, associée à une consommation excessive d'alcool. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses crises de foie surviennent pendant les fêtes, notamment durant les repas familiaux de Noël. Elle peut aussi survenir chez les personnes migraineuses.

Comment différencier une crise de foie et une gastro-entérite ?

Attention à ne pas confondre la crise de foie avec une gastro-entérite. Si elle peut donner à peu près les mêmes symptômes, cette dernière est "une infection virale ou une intoxication alimentaire microbienne qui surviendra un peu à distance d'un repas non forcément abusif, parfois accompagnée de fièvre et de douleurs musculaires et qui va durer de 24 à 48 heures". Mais crise de foie comme gastro-entérite connaissent de manière générale toutes deux une évolution favorable, le plus souvent spontanément.

lution favorable, le plus souvent spontanément.

Epidémie de gastro : décembre 2022, symptômes, que faire ?

GASTRO-ENTERITE. Mal au ventre, diarrhée, vomissement... Des cas de gastro-entérite sont rapportés dans le sud de la France et en Bretagne en décembre. Symptômes, transmission, traitements : carte et conseils pour faire face à la gastro.

Comment soigner une crise de foie ?

Inutile de consulter un médecin ou de prendre des médicaments en cas de crise de foie. Il suffit d'un peu de patience. "L'évolution va être spontanément favorable simplement avec une diète hydrique", préconise le Dr Cordet. Boire de l'eau, des tisanes ou des bouillons semble être le meilleur (et l'unique) remède.

Remèdes anti crise de foie : curcuma,

Maladie de Hoffa : symptômes

LA MALADIE de Hoffa est une inflammation du tissu adipeux présent dans le genou. Heureusement, la maladie est généralement bénigne, mais occasionne des douleurs et une gêne au quotidien. Quels sont les symptômes ? Comment la diagnostiquer ? Avec une IRM ? Comment la soigner ?

Définition : c'est quoi la maladie de Hoffa ?

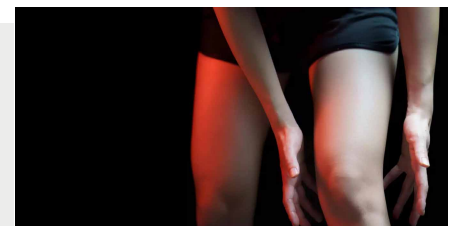
Aussi appelée "lipome arborescent de la synoviale du genou", la maladie de Hoffa (du nom du chirurgien allemand qui l'a découverte en 1904) touche principalement la boule graisseuse située derrière le ligament qui relie la rotule au tibia : celle-ci a pour rôle d'amortir les compressions au niveau de l'articulation. Mais parfois, cette partie de l'articulation se retrouve enflammée. On parle alors d'inflammation du "paquet adipeux" de Hoffa. C'est une

banane, Chardon-Marie

Vous souffrez d'une crise de foie et ne savez pas comment calmer les douleurs ? Certains aliments et plantes sont particulièrement efficaces dans le cadre d'une détox hépatique. Que faut-il boire et manger ? Quelles précautions prendre ? Réponses avec Laurence Pinelli, naturopathe.

Que manger après une crise de foie ?

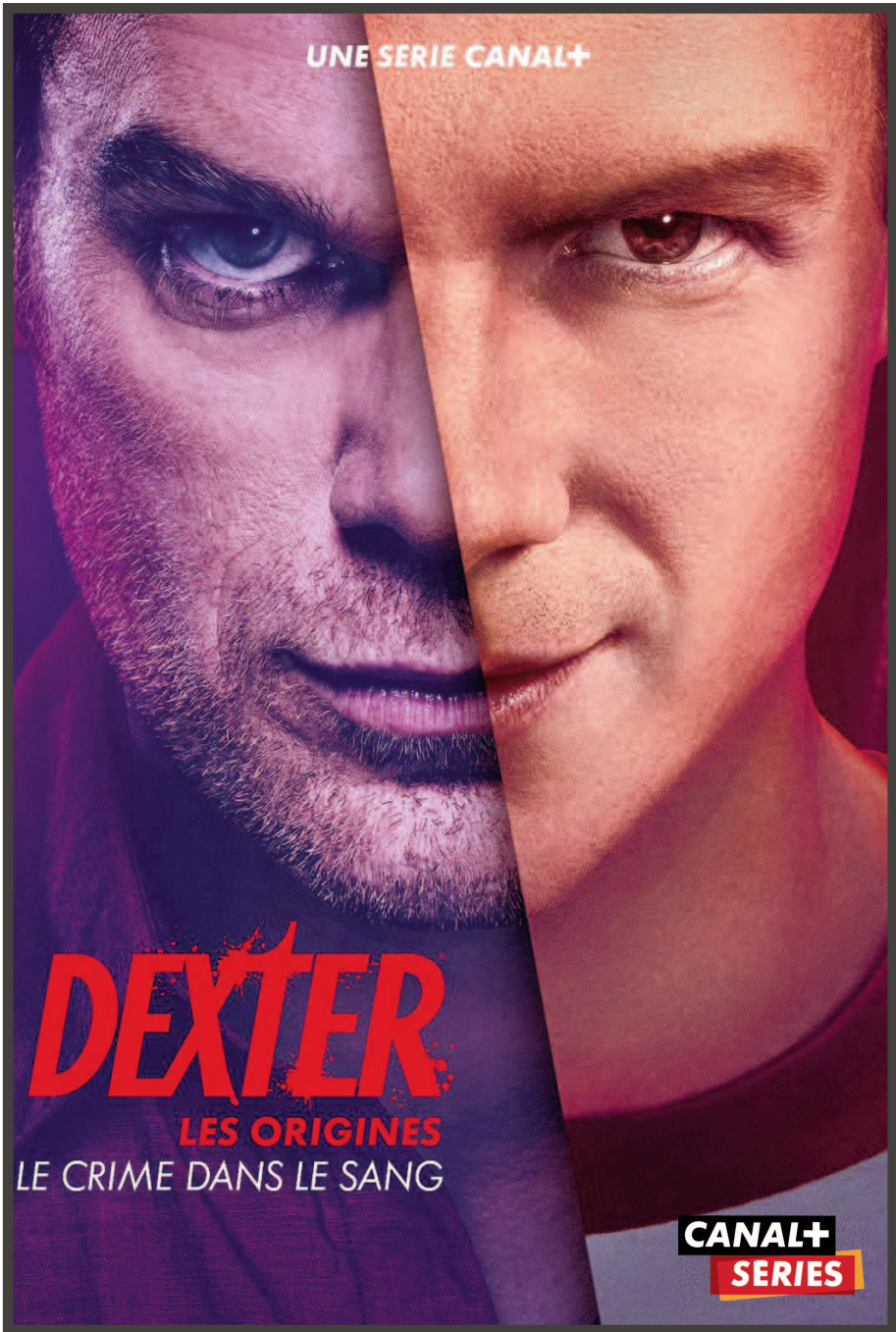
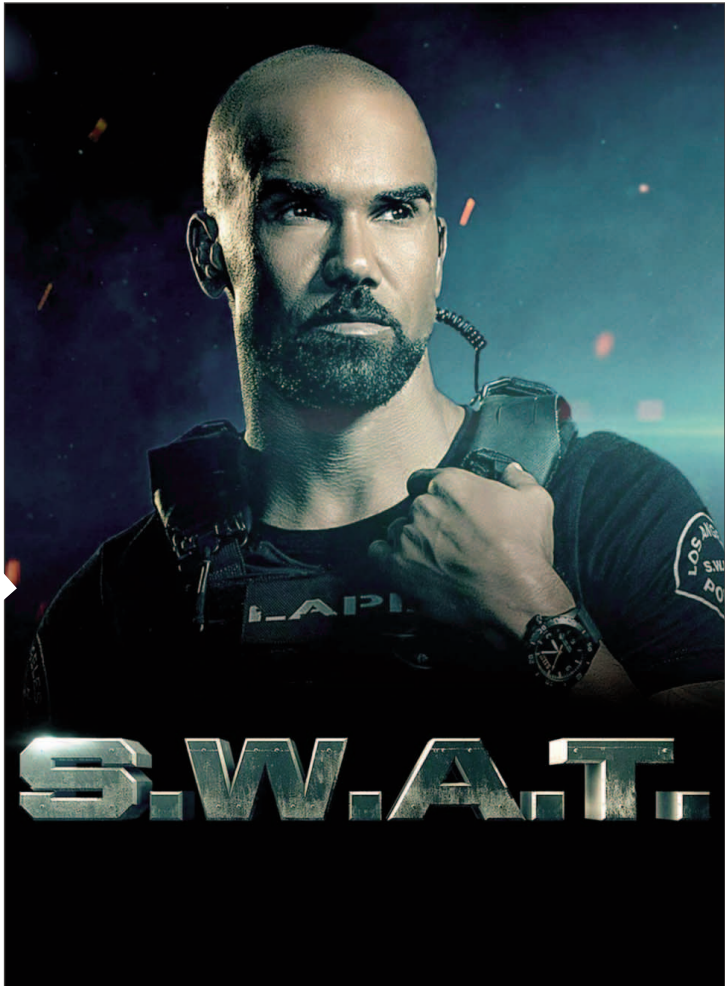
Après une crise de foie, évitez de manger à nouveau des aliments gras et riches. Pensez plutôt à déguster des légumes et des fruits, des protéines et des aliments à base de céréales complètes. Par ailleurs, prenez le temps de manger plus lentement, paisiblement et sans stress. Manger trop rapidement ne laisse pas le temps nécessaire à l'estomac de se rassasier et conduit à trop manger.



maladie très rare et par ailleurs bénigne, mais potentiellement handicapante.

Quels sont les symptômes de la maladie de Hoffa ?

Différents symptômes peuvent apparaître, mais ils ne se manifestent pas tous : Des douleurs dans la partie antérieure du genou augmentées par les mouvements Une augmentation du volume du genou Une gêne occasionnelle lors de la réalisation des mouvements, voire une sensation de blocage lors de la montée ou descente des escaliers Une impression de "crépitement" à l'endroit douloureux Une impression d'instabilité du genou.



television

PROGRAMME DU JOUR		
21h05	Série policière Etats-Unis - 2014 S.W.A.T.	TF1
21h05	Magazine d'information France - 2025 Cash investigation	2
21h00	Jeu Permis de conduire : le grand test	6
21h05	Drame France - Etats-Unis 2024 The Apprentice	CANAL+
20h50	Téléfilm humoristique France - 2021 Je te veux moi non plus	W9
20h50	Film d'action Etats-Unis - 2015 Hitman : Agent 47	CINE + FRISSE
21h05	Comédie dramatique Italie - 1997 La vie est belle	6ter
21h00	Série dramatique - Etats-Unis 2025 The Handmaid's Tale	CINE + PREMIER
21h10	Football : Ligue des champions	CANAL+ SPORT
21h00	Film d'horreur Etats-Unis - 2024 L'I.A. du mal	CINE CINEMA
20h50	Comédie France - 1968 Le petit baigneur	CANAL+ family
21h15	Magazine de société France 90' Enquêtes	TMC



Série de suspense (2024 - Etats-Unis)
Saison 1 - Episode 1

Dexter : Les Origines

En 1991 à Miami, Dexter Morgan (Michael C. Hall), un étudiant brillant en médecine médico-légale, jongle avec ses études tout en luttant contre des pulsions meurtrières qui le hantent depuis son enfance. Son père adoptif, Harry (Christian Slater), un policier aguerri, a identifié ces tendances sombres et a décidé d'apprendre à son fils à les contrôler, en lui inculquant un code moral strict.

21h04
Série de suspense (2024 - Etats-Unis)
Saison 1 - Episode 2

Dexter : Les Origines

Grâce à la recommandation de son professeur, le Dr. Rivas, Dexter Morgan (Michael C. Hall), un étudiant en criminologie, obtient un stage rémunéré au sein du service médico-légal de la police de Miami, dirigé par la charismatique Tanya Martin (Sarah Michelle Gellar). Pour son premier jour, il est entraîné sur une scène de crime où un meurtre par balle a eu lieu en pleine rue. En découvrant les rouages de l'enquête criminelle, Dexter fait face à ses nouveaux collègues, qui n'hésitent pas à le taquiner sur sa jeunesse et son manque d'expérience.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:49	12:19	15:41	18:15	19:39	04:54	12:24	15:46	18:20	19:43	05:08	12:38	16:00	18:34	19:57	05:03	12:29	15:53	18:26	19:45	05:15	12:45	16:07	18:41	20:04	05:20	12:50	16:12	18:46	20:08	05:24	12:53	16:15	18:49	20:11

LE JEUNE

N° 8302 — MARDI 30 SEPTEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



Maximales

Minimales

Alger	29°	20°
Oran	27°	18°
Constantine	27°	14°
Ouargla	32°	18°

ALGÉRIE, UE ET PAYS-BAS

ADIL au coeur du partenariat

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a donné, hier à Alger, le coup d'envoi officiel du programme de coopération, Appui au Développement Intégré Local (ADIL). Cette initiative tripartite, élaborée en partenariat avec l'Union européenne et le Royaume des Pays-Bas, se veut un levier de modernisation de la gouvernance locale, de dynamisation de l'investissement de proximité et de promotion d'un développement inclusif et durable.

Dans son allocution, Saïd Sayoud a tenu à rappeler que les transformations engagées depuis 2020 sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont permis de franchir une nouvelle étape dans la modernisation du pays. Affirmant que « Les grands chantiers menés dans le logement, les infrastructures, la santé et l'éducation ne sont plus de simples promesses mais une réalité palpable », il a souligné que ces acquis traduisent « la volonté de l'État de garantir à chaque citoyen un cadre de vie digne et de consolider les bases d'une prospérité partagée ».

Le ministre a précisé que d'importantes ressources financières ont été mobilisées à partir du budget national afin de lancer et achever des projets intégrés au bénéfice direct des populations. Soutenant que ces investissements s'inscrivent dans une logique cohérente avec les plans de développement nationaux et répondent aux attentes concrètes des citoyens.

Sayoud a également mis en exergue la révision des lois relatives à la commune et à la wilaya, qui a permis de renforcer les capacités de gestion des collectivités locales. Cette réforme a ouvert la voie à une gouvernance davantage participative et transparente. Ajoutant : « De nouveaux modes de gestion seront progressivement instaurés, favorisant la coopération intercommunale et la mutualisation des moyens matériels. »

Cette orientation a pour objectif de consolider le rôle des collectivités locales en tant que véritables moteurs de développement. Ceci afin de rapprocher davantage l'action publique du citoyen et permettre des réponses concertées aux problématiques de proximité. Le ministre a ainsi assuré qu'« il s'agit d'apporter des réponses concrètes et durables aux besoins des populations, en faisant de la commune le véritable cœur battant du développement national ».

Dans ce contexte, Sayoud a assuré : « De nouveaux modes de gouvernance seront progressivement instaurés afin de moder-



Une initiative tripartite.

niser la gestion des affaires locales, de favoriser la coopération intercommunale et de mutualiser les moyens matériels. » Cette approche, a-t-il ajouté, permettra « d'apporter des réponses concertées aux problématiques de proximité et de consolider le rôle des collectivités locales comme véritables moteurs de développement ».

===Un programme pilote pour quatre wilayas

Le programme ADIL, qui constitue une première en son genre, concerne douze communes réparties sur quatre wilayas pilotes, en l'occurrence Tébessa, Tiaret, Mostaganem et Biskra. Pour le ministre, ce dispositif est destiné à « renforcer la gouvernance locale, créer un environnement favorable à l'investissement et promouvoir un développement inclusif, durable et équitable ». Ainsi, les projets qui seront mis en œuvre ambitionnent de soutenir la création d'emplois, encourager l'innovation locale et stimuler les économies de proximité. Sayoud a, dans cette perspective, relevé l'importance d'élargir progressivement les résultats de cette expérience à d'autres communes, afin d'assurer un impact durable à l'échelle nationale.

La cérémonie a rassemblé plusieurs personnalités de haut niveau, à l'instar du secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algé-

rie, Diego Mellado, l'ambassadrice des Pays-Bas, Anne Luwema, ainsi que la directrice adjointe de l'organisation néerlandaise VNG International, Renske Steenbergen.

Diego Mellado a salué à cette occasion « une vision commune entre l'Algérie et l'Europe sur la proximité de l'action publique et la participation citoyenne », en annonçant la mise en place de 48 micro-projets concrets dans les wilayas pilotes. Ces initiatives, a-t-il précisé, « bénéficieront directement aux citoyens, traduisant la convergence des volontés politiques entre Alger et Bruxelles ».

De son côté, l'ambassadrice des Pays-Bas, Anne Luwema, a mis en avant la solidité de la coopération bilatérale et les perspectives prometteuses qu'elle ouvre. Quant à Sofiane Chaib, il a souligné « la valeur ajoutée d'un dispositif qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de réformes prônée par l'Algérie ».

Au-delà des interventions protocolaires, l'ensemble des participants ont relevé la portée stratégique de ce partenariat. Le programme ADIL intervient dans un contexte marqué par la signature d'autres accords conjoints avec l'Union européenne, touchant des domaines complémentaires, tels que la gouvernance locale, l'appui aux réformes économiques et la durabilité environnementale. Cette convergence ambitionne de promouvoir l'attractivité du territoire, d'améliorer le climat des affaires et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets structurants.

Les parties prenantes ont également réaffirmé leur engagement à consolider la relation Algérie-Union européenne et à ouvrir de nouveaux champs de coopération, notamment dans le domaine de l'investissement. Ce cap correspond aux grandes orientations de la politique nationale et aux priorités fixées par les autorités, plaçant le développement durable et la bonne gouvernance au cœur de l'action publique.

Sihem Bounabi

DRAÂ BEN KHEDDA

Débrayage des transporteurs urbains

LES TRANSPORTEURS de voyageurs de Draâ Ben Khedda à Tizi Ouzou, assurant le transport urbain, plus précisément les lignes reliant les quartiers de Moul El Diwan et Touares, ont observé, hier matin, un mouvement de débrayage.

Selon les concernés, cette action a été déclenchée pour protester contre la suppression de leurs arrêts habituels, là où les usagers avaient l'habitude de monter ou de descendre.

Deux points principaux sont concernés : celui situé près de la polyclinique, sur le boulevard de la ville nouvelle menant vers le siège de la daïra et le Centre de lutte contre le cancer (CAC), ainsi que celui

jouxtant l'arrêt des bus en direction de la gare de Boukhalfa (Tizi Ouzou).

Depuis la suppression de ces arrêts, il y a une quinzaine de jours, les voyageurs se retrouvent pénalisés. Ceux qui descendaient à proximité de la polyclinique, souvent nombreux, sont désormais contraints de descendre soit une centaine de mètres avant, soit une cinquantaine de mètres plus loin, sur la route menant vers l'ancienne ville (ex-route d'Alger).

Or, ce point de descente n'est pas sans danger : il se trouve sur l'axe routier emprunté par les bus desservant Tadmaït, où la circulation automobile, à double sens, rend le passage piétonnier particulièrement risqué.

Plusieurs personnes, notamment des personnes âgées, ont déjà failli être heurtées par des véhicules à ce niveau.

Cette situation est jugée handicapante par les taxieurs urbains. Interrogés par Le Jeune Indépendant sur leurs intentions en cas de non-satisfaction de leur revendication, ils ont indiqué qu'« il est trop tôt » pour envisager une nouvelle action. Leur objectif immédiat est d'alerter les pouvoirs publics sur cette situation jugée intenable. À noter enfin qu'ils sont environ 150 transporteurs à assurer quotidiennement le transport urbain dans la ville de Draâ Ben Khedda.

Saïd Tisseguine

ALLOCATION SCOLAIRE

Plus de 50 000 familles bénéficiaires à Béjaïa

UNE VASTE opération de distribution de trousseaux scolaires a été menée cette année par la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Béjaïa au profit des élèves issus de familles démunies. Plus de 4700 trousseaux scolaires ont été distribués, touchant en grande partie les élèves du cycle primaire aux quatre coins de la wilaya. Pour la DASS, il s'agit d'« accompagner les familles nécessiteuses à l'occasion de la rentrée scolaire et sociale, qui pèse lourd sur le budget des chefs de famille ».

Dans le même sillage, pas moins de 50 000 allocations scolaires ont été versées aux familles démunies, un soutien précieux arrivé à point nommé pour soulager, ne serait-ce qu'un peu, les multiples charges qu'engendre la rentrée. En plus des fournitures scolaires, qui contraignent les parents à de lourdes dépenses, les familles doivent également faire face aux frais des manuels scolaires, des articles vestimentaires, des tenues de sport ainsi qu'au matériel nécessaire pour les activités artistiques comme le dessin et la peinture.

Les APC n'ont pas été en reste. Elles ont, elles aussi, fourni des efforts notables en matière de distribution de trousseaux scolaires, principalement en faveur des écoliers. Chacune, selon ses moyens et le nombre de bénéficiaires, a alloué des enveloppes budgétaires spécifiques, avec la contribution de la DASS, des bienfaiteurs et du Croissant-Rouge algérien (CRA). Plusieurs dizaines de trousseaux scolaires ont été remis par les comités locaux du CRA aux enfants issus de familles nécessiteuses, notamment à Aokas et Sidi-Aïch. Les communes d'El-Flaye, Tazmalt et Béni Maâouche ont également lancé des initiatives similaires. À Béni Maâouche, 831 cartables ont été distribués aux élèves démunis de 15 écoles primaires dans un premier temps, une deuxième opération étant programmée cette semaine. La commune de Fénafia a, pour sa part, distribué plus de 500 trousseaux scolaires, dont 600 destinés aux élèves du préscolaire.

Outre les enfants scolarisés, la DASS a également octroyé plus de 500 trousseaux scolaires à des enfants présentant différents types de handicap – sourds-muets, non-voyants ou en situation d'inadaptation mentale – évoluant dans ses structures psychopédagogiques et établissements spécialisés. Du matériel pédagogique a aussi été offert aux non-voyants, tandis qu'une vingtaine d'enfants souffrant de handicap moteur ont bénéficié de fauteuils électriques, leur permettant de poursuivre leur scolarité dans de meilleures conditions. « Une opération menée dans le but d'améliorer les conditions de scolarité de cette frange d'élèves », soulignent les organisateurs.

À rappeler que la DASS de Béjaïa dispose de cinq centres spécialisés implantés notamment à Béjaïa, Timezrit, Souk El-Ténine et Akbou. Deux classes avaient été créées, à titre expérimental, l'an dernier en faveur des non-voyants. Cette année, plus de 500 enfants ont été intégrés dans des classes spécialisées relevant du secteur de l'éducation nationale, tandis que des formations accélérées ont récemment été organisées pour les formateurs afin d'améliorer la prise en charge de leurs pensionnaires.

N. Bensalem